

Vie de juré

Martine Carle

collaboration spéciale

NOUS étions une bonne centaine d'aspirants jurés à attendre patiemment dans un corridor du Palais de justice de Montréal qu'un deuxième tirage au sort détermine ceux d'entre nous dont les « candidatures » seraient retenues. Environ 40 % des personnes convoquées au départ avaient été renvoyées dès le premier tour.

Les premières personnes qui sont entrées dans la salle d'audience en sont ressorties presque aussitôt. Influencés par les films américains, nous nous attendions à des interrogatoires en bonne et due forme. Mais ça n'a pas été le cas. Dans la réalité, les avocats ont rarement le droit de poser des questions, sauf lorsqu'il s'agit d'une cause très publicisée où l'impartialité des candidats-jurés peut être mise en doute. Si bien que, mise à part une formule complétée par les candidats indiquant quelques renseignements généraux (âge, statut civil...), les avocats n'ont guère plus que l'apparence pour se faire une opinion. Le candidat est-il trop nerveux ou trop enthousiasme ? Est-il trop négligé ou trop bien habillé ? Paraît-il sympathique ou antipathique ?

Associé de la firme Trudel, Nadeau, Lesage, Cleary et associés, Me Serge Ménard, qui a notamment défendu le policier Allan Gosset, accusé d'homicide involontaire dans le décès d'Anthony Griffin en 1987, a souvent plaqué des causes devant jury. Il raconte qu'à ses débuts, il accordait peu d'importance au choix des jurés. « Je pensais les douze premiers jurés tout aussi valables que les douze derniers. Aujourd'hui, je porte une plus grande attention à leur sélection, mais je n'ai pas de critères précis sinon que je me fie à mon intuition ».

Me Hélène Morin, procureur de la Couronne aux procès avec jury, ajoute que des détails sans grande importance attirent parfois son attention. « Le fait que la formule soit dactylographiée ou non peut être une indication que la personne est soignée ou encore qu'elle est intéressée à agir comme juré. Mais ici, on ne scrute pas la vie privée des jurés à la loupe, comme cela se fait souvent aux États-Unis. Je suis même tout à fait contre cette méthode ».

Le sort a voulu que je sois appelée. À peine entrée dans la salle, les deux avocats de la défense donnent leur accord. Le procureur de la Couronne hésite quelques secondes, me scrute encore un peu, puis accepte. J'étais juré numéro un. Un honneur ou une malchance ? Je prête serment et je vais m'asseoir un peu plus loin. J'observe avec curiosité la fin du processus de sélection, tout en jetant un coup d'oeil aux accusés. Je sais déjà que ce ne sera pas facile.

Nous nous retrouvons le lendemain matin tous les douze. Sept hommes et cinq femmes, de 22 ans à 45 ans, d'origine québécoise et italienne. Et de milieux très différents : un garagiste, un biologiste, un graphiste, une propriétaire de restaurant... À titre de jurés, nous aurons droit à une indemnité de 25 \$ par jour (40 \$ à compter du onzième jour), plus les frais de transport en autobus.

Dans un procès devant juge et jury, le juge est maître de la loi, le jury, maître des faits. Une fois le verdict prononcé, il n'y a pas d'appel possible, à moins d'un vice de procédures. La responsabilité qui incombe aux jurés est donc lourde de conséquences.

Le jugement de Dieu

La tenue de procès devant jury a commencé en Angleterre, une tradition née vers le 13^e siècle. À l'époque, on demandait à des voisins ou à des personnes qui étaient au courant des circonstances du délit de juger l'accusé. Ce type de jugement remplaçait les méthodes superstitieuses utilisées jusque-là. L'épreuve de l'eau, par exemple, consistait à jeter l'accusé dans un lac, pieds et mains liés.

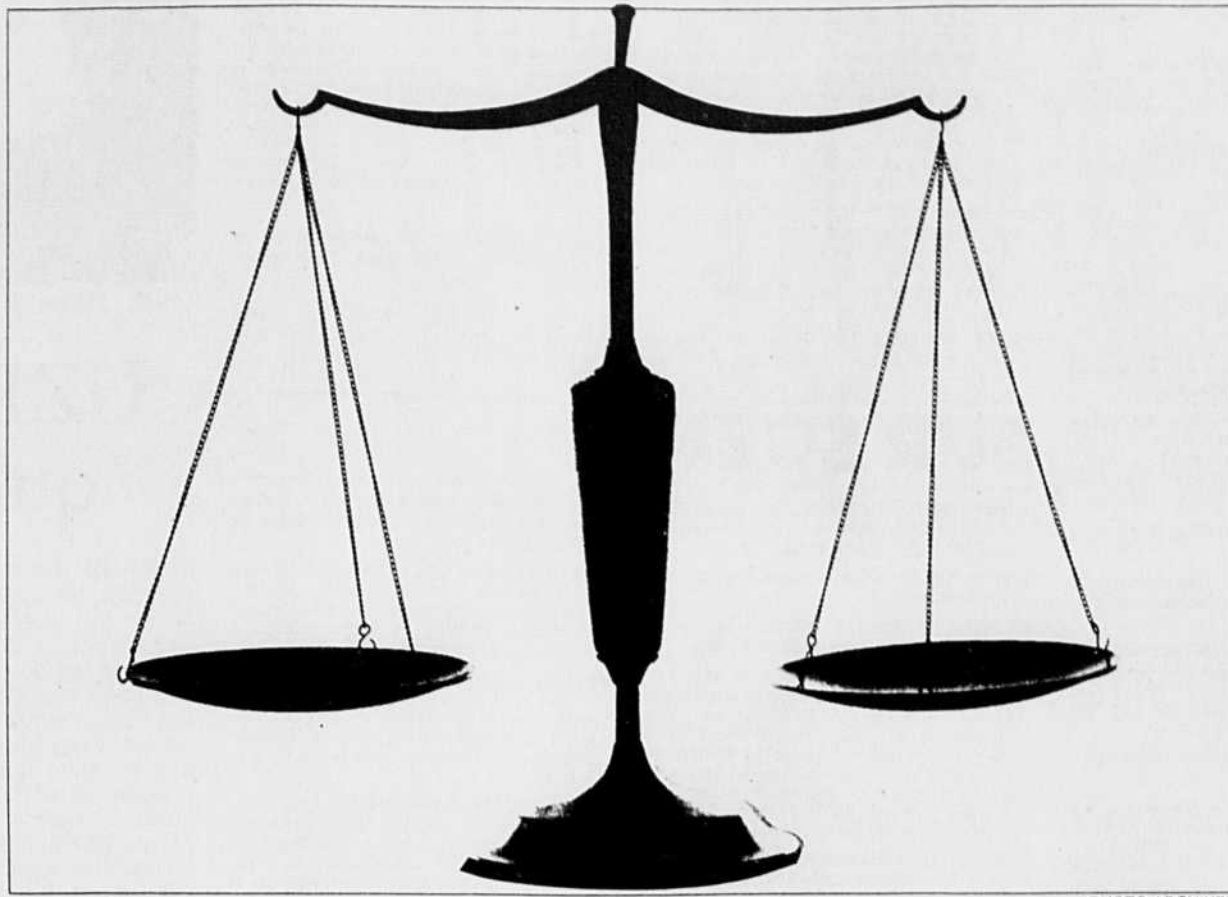


PHOTO ARCHIVES

Plus cléments que les juges, les jurés sont reconnus pour leur « gros bon sens »; pourquoi, donc, les procès devant jury ne sont-ils pas plus nombreux au Québec ?

S'il surnageait, il était coupable. S'il coulait, il était innocent. C'était le jugement de Dieu.

Le jury n'était composé que d'hommes et devait, dans la plupart des cas, prononcer un verdict unanime. On sait aussi que le Roi cherchait à les influencer, imposant de lourdes pénalités lorsque le verdict ne lui convenait pas. À l'époque, les lois étant transmises oralement et les jurés, représentants de la communauté, avaient tendance à ne tenir compte que des « bonnes lois ». Les lois qu'ils jugeaient injustes étaient mises de côté.

Ce n'est que beaucoup plus tard, vers la fin du 17^e siècle, qu'il fut déterminé que les jurés devaient être impartiaux, ne rien connaître de la cause ou de l'accusé. Ce qui est devenu un principe fondamental de notre système judiciaire.

Dans les cas de meurtres prémédités et de trahison, les procès ont toujours lieu devant jury. Pour toute autre accusation criminelle, l'accusé peut choisir.

Selon Me Guy Cournoyer, de la firme de criminalistes Poupart et Cournoyer, « il n'y a pas de règles d'or. Dans une cause extrêmement technique, un avocat va généralement préférer un procès devant juge seul tout comme dans les cas d'agressions sur des enfants ou les cas d'agressions sexuelles. Mais là encore, tout dépend de la cause et du client. Car les procès devant jury sont beaucoup plus coûteux ».

La Charte canadienne des droits et libertés garantit à l'accusé le droit d'être jugé par un jury représentatif,

impartial et compétent. C'est donc pour qu'il puisse exercer ce droit qu'on lui accorde la possibilité de récuser un certain nombre de candidats de façon péremptoire (sans aucune justification) — il a droit 20, 12 ou 4 récusations, selon le type d'accusation — ou pour cause (avec justification et accord du juge). La Couronne et la défense ont droit au même nombre de récusations depuis juillet 1992, à la suite d'un jugement rendu par la Cour suprême. Auparavant, la Couronne avait droit à 48 mises-à-l'écart, une autre façon de récuser péremptoirement, selon certains. Elle pouvait donc influencer de façon importante la composition du jury au détriment de l'accusé. En Ontario, par exemple, un homme accusé d'agression sexuelle a été jugé par douze femmes, sûrement par un hasard. La Cour d'appel a par la suite ordonné un nouveau procès (Affaire Pizzacalla, 1991).

Selon Me Ménard, « on trouve dans les annales judiciaires des centaines de bons jugements prononcés par des jurés pour un seul jugement controversé. Dans l'ensemble, les jurés sont logiques et rationnels et même si, au départ, ils ont des préjugés, ce ne sont pas les mêmes pour chacun, ce qui fait qu'ils se confrontent et s'annulent en cours de route ».

Évidemment, les jurés peuvent être influencés par des facteurs extérieurs à la cause proprement dite. Chacun juge selon son propre vécu. Une étude des Dr Pennington et Hastie, de l'université du Colorado, a démontré comment, par exemple, dans une cause fictive, des jurés de

la classe moyenne et des jurés de la classe ouvrière ont interprété différemment le fait que l'accusé ait eu un couteau sur lui au moment du crime. Les premiers y voyaient une preuve que le meurtre était prémédité, alors que pour les deuxièmes, il était tout à fait normal qu'un homme de ce type traîne avec lui un couteau par mesure de protection.

Les recherches américaines ont par ailleurs démontré qu'une minorité de personnes, généralement d'un statut social plus élevé, dominait les discussions à huis clos du jury et influençait le choix du verdict. « Possible », dit Michel Sabourin, professeur en psychologie légale à l'université de Montréal, le seul au Québec à avoir analysé le comportement des jurés au cours des délibérations, grâce à des procès fictifs filmés sur vidéo.

« Mais les jurés ne délibèrent pas vraiment. Les deux groupes s'affrontent et c'est toujours le groupe qui était majoritaire au départ qui l'emporte. *Douze hommes en colère*, le célèbre film de Sydney Ludmet, c'est du cinéma, ça ne reflète pas la réalité. »

Sont-ils fiables ?

Peut-on se fier aux jurés ? Selon Me Ménard, « un procès devant jury est certainement plus valable qu'un procès devant un mauvais juge ». Logique.

« Durant la crise d'Octobre, enchaîne-t-il, la plupart des juges ont paniqué. Ils se voyaient comme les représentants de l'ordre établi qu'il fallait maintenir à n'importe quel prix, alors que les jurés étaient beaucoup plus détachés. Ils n'ont condamné que les personnes qu'ils ont jugées avoir posé un geste terroriste et ont innocenté toutes les autres, celles qui avaient été simplement arrêtées pour leurs opinions politiques. »

C'est aussi l'avis unanime de mes ex-collègues jurés. « Même si ce fut une expérience difficile, surtout pendant les délibérations, me confie Francine, graphiste dans la trentaine, je demeure convaincue qu'il y a moins de risques d'erreur lorsqu'on est douze. Et je crois que notre système, qui veut qu'une personne soit présumée innocente jusqu'à preuve du contraire et en dehors de tout doute raisonnable, permet d'éviter que des innocents soient condamnés. »

Étant donné le grand nombre de procès devant jury aux États-Unis, en matière civile notamment où les enjeux monétaires sont parfois très élevés, il n'est pas étonnant de voir psychologues et juristes multiplier les analyses et les recherches afin de percer le mystère des délibérations et influencer non seulement la sélection des jurés, mais aussi le déroulement des procès. Tout a été étudié : la façon dont les jurés s'assoient, la façon dont ils regardent les avocats ou les accusés, comment ils essaient de cacher leurs émotions...

Au Québec, la recherche dans ce domaine n'est pas aussi poussée. Mais de façon générale, les procès devant jury ne semblent pas très populaires dans le milieu juridique. Il n'y a qu'environ 200 procès devant jury par année, ce qui est peu en comparaison de l'Ontario, par exemple, où la moyenne est de 1 000 dans les causes criminelles seulement. (Les procès devant jury en matière civile ont été abolis au Québec en 1977). Les avocats se méfient-ils des jurés, impartiaux certes, mais aussi imprévisibles ? « Peut-être. Mais il faut aussi être un très bon avocat pour mener un procès devant jury. C'est beaucoup plus exigeant, il faut être mieux préparé », me répond Me Ménard.

Un rapport sur le jury publié en 1980 par la Commission de réforme du droit du Canada, aujourd'hui abolie, a pourtant démontré que dans 25 % des cas, le jury avait acquitté l'accusé alors que le juge l'aurait reconnu coupable. Les auteurs du rapport expliquent que, dans la plupart des cas, le jury, dans sa décision, fait preuve de gros bon sens et ne se limite pas à appliquer la loi à la lettre. Une étude américaine (*Judging the Jury*, Plenum Press, 1986) a d'ailleurs confirmé cette tendance des jurés à être plus cléments.

Les champs minés du cerveau

Les maladies mentales sont le parent pauvre de la recherche scientifique

Michel Maziade

Directeur scientifique du Centre de recherche Université Laval/Robert Giffard

LES maladies mentales ne sont pas populaires. La preuve : moins de 2 % des fonds consacrés à la recherche médicale au Canada sont affectés à ce domaine. Pourtant, 20 % du budget de la santé sont consacrés aux soins des maladies mentales — adultes et infantiles — et 7 % des lits sont occupés par des patients souffrant de schizophrénie. Seulement au Québec, en 1989, on estimait à 1 milliard \$ les coûts directs des soins reliés aux maladies mentales; cela n'inclut pas, bien sûr, les frais indirects énormes engendrés par le manque de productivité lié aux maladies mentales chroniques qui frappent des hommes et des femmes dans leur jeunesse.

La société veut encore ignorer l'évidence : 1 % de notre population souffre de schizophrénie, un autre pour cent souffre de psychose maniaco-dépressive, de 1 % à 3 % souffrent de dépression majeure récurrente et de 7 % à 8 % de nos enfants sont dans des classes spéciales à l'école, pour divers troubles psychiatriques.

Les conséquences de ce sous-financement de la recherche en

santé mentale ? Elles sont lourdes. Nous accusons un retard de 30 ans en matière de recherche sur les causes des maladies comme la schizophrénie, la psychose maniaco-dépressive et les psychoses infantiles, par rapport aux maladies du rein, du poulmon, du cœur, de la prostate et aux maladies du type cancer, infections, etc. Les maladies mentales passent encore presque inaperçues dans l'opinion publique. Or, nous payons tout — et non pas seulement les personnes atteintes et leurs proches — le prix de cette indifférence.

Il faut investir

Le premier pas pour remédier à un problème socio-médical, c'est de ne pas le minimiser. Nous devons tous ouvrir les yeux, être réalistes. La tâche scientifique internationale à assumer au cours des 15 prochaines années concernant les maladies mentales est gigantesque. En termes d'investissement, elle s'apparente certainement à celle entreprise en vue de lutter contre le cancer depuis les années 50. Pour espérer éliminer ou guérir chacune des différentes schizophrénies et psychoses maniaco-dépressives, un investissement international de 7 milliards \$ à 15 milliards \$ serait

nécessaire sur une période de 10 à 15 ans dans les huit pays les plus industrialisés. Rien de moins. Proportionnellement, en termes de population pour le Canada, cela équivaut à un budget annuel de recherche de 60 millions \$ à 100 millions \$ (à titre indicatif, le budget du Conseil de recherches médicales du Canada était de 242 millions \$ en 1991). Et cela ne contribuera qu'à soutenir environ 250 chercheuses et chercheurs canadiens étudiant la schizophrénie et la psychose maniaco-dépressive, ainsi qu'à renouveler leurs équipements.

L'opinion publique n'est pas consciente que, pour traiter la schizophrénie ainsi que la plupart des maladies mentales adultes et infantiles, nous utilisons, à peu de choses près, les mêmes traitements palliatifs qu'il y a 20 ans. Essayez de trouver d'autres maladies qu'on soigne actuellement comme en 1970 ! Ce retard est honteux et inacceptable. On le cache.

On pensait tout savoir

Quelles sont les raisons d'un tel retard, dans des sociétés modernes comme les nôtres ? Elles sont principalement de deux ordres. D'abord, nous avons manqué le départ de la course en 1950, en

comparaison avec les recherches sur les autres maladies humaines. Et ce, en raison du fait qu'en psychiatrie, on pensait tout savoir ou presque. Les forts courants environnementaux et principalement psychanalytiques, qui expliquaient par des causes uniquement psychofamiliales la plupart des maladies mentales, ont fait croire aux professionnels, à la population, aux étudiants en psychiatrie et dans les domaines de la santé mentale, qu'on savait déjà. Or, il n'y a rien de pire pour tuer l'esprit de curiosité et de recherche, que d'entretenir la fausse croyance voulant que les connaissances soient déjà établies.

La deuxième raison majeure provient du fait que, contrairement aux patients atteints de maladies du cœur, du poulmon ou des reins, les personnes affligées de maladies mentales, et surtout leurs familles et leurs proches, se sont terrées au lieu de s'affirmer. La honte, la culpabilité, l'auto-accusation — renforcées par des spécialistes les accusant d'être la cause des psychoses de leurs fils et de leurs filles — ont immobilisé ces gens socialement et politiquement. Par conséquent, ils n'ont pas pu exercer les pressions sociales et politiques que les groupes de personnes

atteintes des autres maladies ont effectuées depuis le milieu du siècle.

Sortir de l'anonymat

Toutefois, deux phénomènes nouveaux pointent à l'horizon et nous permettent d'espérer.

D'une part, les familles et les proches touchés par les maladies mentales émergent progressivement de l'anonymat. Peu à peu, ils se dégagent de leur culpabilité et reprennent pied socialement. Nous devons compter sur cet appui essentiel pour démystifier ces maladies et exercer les pressions sociales qu'il faut, pour obtenir le support social et politique nécessaire au développement d'une recherche proportionnelle au problème. Sans la pression sociale des familles, l'indifférence sociale et politique est telle que je ne prévois aucun remède scientifique à la situation, même à moyen terme.

D'autre part, les fausses croyances sur le concept étiologique, uniquement environnemental pour les maladies mentales, s'effacent à la lumière des résultats scientifiques des 10 dernières années. Cela ne peut que contribuer à diminuer les actuelles guerres corporatistes au sujet des maladies mentales, qui ont entraîné un tel gaspillage d'énergie.

Dans la plupart des cas de psychose majeure adulte ou de trouble de développement et de comportement infantile, le modèle scientifique maintenant généralement accepté suggère le concept suivant : des vulnérabilités biologiques à composante héréditaire spécifiques interagissent avec des facteurs de stress environnementaux (physiques ou psychofamiliaux) qui viennent déclencher la maladie. Lentement, une recherche multi-méthodologique intégrant les techniques scientifiques fondamentales avec les techniques épidémiologiques-cliniques prend place à l'échelle internationale; on veut attaquer le problème de la bonne façon, pourvu que les moyens nous en soient fournis.

La vieille guerre idéologique des dernières décennies — à savoir : les maladies mentales ont-elles une origine sociale ou biologique ? — est terminée. La prochaine guerre, beaucoup plus réaliste, portera sur la question suivante : la lutte aux maladies mentales, avec ses coûts socio-économiques exorbitants, vaut-elle bien la lutte au cancer ou aux maladies cardiovasculaires ?

Ce texte est tiré de la revue Interface

Northern Telecom
présente

Une production de:
La Cité des Arts et des Nouvelles Technologies de Montréal

FESTIVAL
INTERNATIONAL
DU FILM
SCIENTIFIQUE
DU QUÉBEC

3e Festival international du film scientifique du Québec
du 22 octobre au 1er novembre

Quand la science
se fait film!
Entrée gratuite

MONTREAL

Jeu 29 octobre à 20h00
Place des Arts (5e Salle), (849-1612)

Soirée officielle de remise des trophées.
Présentation des films gagnants du Festival.

Le scoop du journalisme scientifique

Spectacle de Michel Lemieux: "La voix numérique".
Jocelyne Cazin: animatrice.

QUÉBEC

Jeu 29 octobre à 19h30, Musée de la civilisation (643-2158)

Grande Soirée du Festival international
du film scientifique de Palaiseau.

• Croissance et reproduction de la sangsue
France, 1991, Grand Prix du Festival 91

• Les miroirs du temps — Canada, 1990

• Tous en chaîne

France, 1991, présenté par la réalisatrice Patricia Bodet

• Un lac venu de l'espace — 1990

• Images — France, 1991, Canada

Avec le soutien de: Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, Ville de Montréal, Musée de la civilisation, Sciences et Culture Canada, Ministère fédéral des Communications, Environnement Canada, Affaires Extérieures, M.A.I., M.L.C.P., M.I.C.T., A.C.C.T., C.Q.Y.B., C.R.I.O., I.N.R.S., S.P.S.T., Québec Science, École Polytechnique, Consuls de France, Pratt & Whitney, Le Devoir, Radio-Québec, Alpha Vidéo et Film, Concept Audiovisuel, Régie du Cinéma, CITE-FM Rock Déténte (Montréal), CITE Rock Déténte (Québec).

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ASTRE I: (849-3456) — *Dr Giggle* 7 h 15, 9 h 25
II: *Consenting Adults* 7 h 10, 9 h 10 III: *Under*
Siege 7 h 15, 9 h 20 IV: *Mighty Duck* 7 h, 9 h

BERRI I: (849-3456) — *Les esclaves* 1 h 30, 4 h 15,
7 h, 9 h 30 II: *M. Baseball* 4 h 7 h 10, 9 h 20 III:
Johnny cure dent 1 h 45, 4 h 20, 7 h 15, 9 h 30
IV: *Culrassé en péril* 1 h 40, 5 h 55, 7 h 50, 9 h
45 V: *Le côté obscur du cœur* 1 h 30, 4 h, 9 h
20 — *Le dernier des Mohicans* 1 h 30, 3 h 45, 7
h 10

BONAVENTURE I: (849-3456) —

BROSSARD I: (849-3456) — *Le dernier des*
Mohicans 7 h, 9 h 30 II: *Mr Baseball* 7 h, 9 h 25
III: *Les esclaves* 7 h, 9 h 30

CARREFOUR LAVAL: 1: (849-3456) — *Can-*
dyman 7 h 30, 9 h 35 2: *Johnny cure dent* 7 h
05, 9 h 25 3: *Night and the City* 7 h, 9 h 15 4:
The Public Eye 6 h 45 — *La belle histoire* 8 h
30 5: *Après l'amour* 7 h, 9 h 20 6: *Les es-*
claves 7 h 05, 9 h 40

CENTRE EATON I: Mil — *Festival de cinéma*
fantastique: Mutronics 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7
h 15, 9 h 15 2: *Festival de cinéma fantasti-*
que: C'est arrivé près de chez vous 1 h, 3
h, 5 h, 6 h 05, 9 h 10 3: *Under Siege* 12 h 10, 2 h
20, 4 h 30, 6 h 50, 9 h

CINÉMA ÉGYPTIEN: 1: 1455 Peel, Mil (849-
3456) — *Night and the City* 4 h 45, 7 h, 9 h 15, 2:
Sneakers 4 h 45, 7 h 15, 9 h 40 3: *Johnny Stec-*
chino 5 h 30, 7 h 30, 9 h 35

CINÉMA JEAN-LALON: 35 Milton (849-7277) —

CINÉMA JEAN-TALON: Mil — *The Hand that*
Rocked the Cradle 7 h 10, 9 h 30

CINÉMA LANGELIER: *The dernier des Mo-*
hicans 7 h 15 — *The Public Eye* 9 h 25 2:
Candyman 7 h 10, 9 h 10 3: *Hero* 7 h — *Jeune*
femme cherche colocataire 9 h 15 4: *M. Ba-*
seball 7 h 05, 9 h 15 5: *Culrassé en péril* 7 h
05, 9 h 05 6: *Les esclaves* 7 h, 9 h 25

CINÉMA NOUVEL ELYSÉE: Mil (288-1857) —
Le prince des marées lun. mar. 1 h, 7 h, mer.
jeu. 7 h — *Robe noir* lun. mar. 1 h, 5 h 15, mer.
jeu. 3 h 15, 9 h 20 — *The Playboys* lun. mar. 3 h, 7
h 15, mer. jeu. 1 h — *Jusqu'au bout du monde*
lun. mar. 3 h 30, mer. jeu. 12 h 30, 9 h 30 — *Mar-*
lene lun. 9 h 30, mar. 9 h 45, mer. jeu. 7 h 30 — *Le*
grand bleu lun. mar. 9 h 30, mer. jeu. 3 h 45

CINÉMA OMEGA: 1: *Mutronics* 7 h 30, 9 h 30
lun. 2 h 50, 4 h 45, 7 h 30, 9 h 30 2: *Calibataires*
7 h 10, 9 h 30, lun. 1 h 30, 3 h, 7 h 10, 9 h 30 — 3:
Jeu de puissance 7 h 15, 9 h 30, lun. 1 h 30, 3 h 05,
5 h 10, 7 h 15, 9 h 30 — 4: *Chérie j'ai gonflé le*
bébé lun. 1 h, 3 h, 5 h — *Cimélie vivant* 2 h 9
h, 9 h 30

CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Mil
(843-6001) — *À tout prendre* 19 h — *Le chat*
dent le sac 21 h

CINÉMA PARIS: Mil (875-7284) — *Bob Marley,*
Time will Tell 3 h, 7 h 15 — *Kafka* 5 h — *Ram-*
page 9 h 30

CINÉMA POINTE-CLAIRE: 1: 6361 Trans-Can-
ada (849-3456) — *Mr Baseball* 7 h 15, 9 h 40 2:
Sneakers 7 h, 9 h 30 3: *The Last of the Mo-*
hicans 9 h 30 — *Hero* 7 h 4: *Dr Giggle* 7 h, 9 h
15 5: *Night and the City* 7 h 10, 9 h 20 6: *Mr*
Saturday Night 7 h — *Public Eye* 9 h 20

CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768) —
La décision de vaincre 18 h 35 — *Le songe*
du diable 20 h 35

CINÉMA V - 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) —
Fermé temporairement

CINÉPLEX I: (849-3456) — *Sneakers* 7 h 05 —
Jeune femme cherche colocataire 3 h 35, 9
h 35 2: *Wind* 3 h 20, 9 h 20 — *Culrassé en péril*
7 h 05 III: *Howard's End* 6 h 30, 9 h 10 IV: *El*
Lado Oscuro Del Corazon 3 h 40, 7 h, 9 h 30 V:
La femme de l'apôtre 5 h 15, 9 h 30 — *Le*
petit prince 3 h 05, 7 h 20 VI: *The Last of the*
Mohicans 5 h 15, 9 h 20 — *Public Eye* 7 h 20
VII: *Simple mortel* 3 h, 5 h, 7 h, 9 h VIII: *Can-*
dyman 3 h 10, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 15 IX: *Betty* 3 h
10, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 35

COMPLEXE DES JARDINS I: (849-3456) —
Glen Rose 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h, 9 h
30, 9 h 40 II: *Après l'amour* 2 h, 5 h 10, 7 h 20, 9
h 30 III: *La belle histoire* 1 h 30, 5 h, 8 h 30 IV:
Confessions d'un Barjo 1 h 30, 3 h 25, 5 h 20,

7 h 15, 9 h 20, jeu. 1 h 30, 3 h 25, 5 h 20, 9 h 20

COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200
ouest Boul. René-Lévesque, Mil (283-8229) — *Salt*
Water People 19 h

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRA-
PHIQUE: (848-3878) — *Top Hat* 19 h — *Sta-*
gecoach 21 h

CRÉMAZIE: (849-FILM) — *Requiem pour un*
beau sans cœur 7 h 05, 9 h 10

DAUPHIN I: (849-3456) — *Glenngarry Glen*
Rosa 7 h, 9 h 15 11: *Nord* 7 h 15, 9 h 20

CINÉMA DÉCARIE I: (849-3456) — *Candyman*
7 h 30, 9 h 30 II: *Hero* 7 h, 9 h 20

DORVAL I: (631-8586) — *Pure Country* 6 h 30, 9
h 11: *Mighty Ducks* 6 h 55, 9 h 10 111: *Con-*
senting Adults 7 h 10, 9 h 25 IV: *Of Mice And*
Men 6 h 30, 9 h

DU PARC I: (844-9470) — *Under Siege* 7 h 10, 9
h 15 2: *Consenting Adults* 7 h 10, 9 h 15 3:
Singles 7 h 15, 9 h 15

DU PLATEAU: 1: (521-7870) — *1492* 12 h, 3 h, 6 h,
9 h 2: *Jeu de puissance* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h
15, 9 h 15

FAMOUS PLAYERS POINTE-CLAIRE: 1: —
1492 6 h 10, 9 h 10 2: *School Ties* 7 h 15, 9 h
35 — *Singles* 7 h 15 — *Dead Bolt* 9 h 35 3: *Un-*
der Siege 6 h 50, 9 h 10 4: *Mighty Ducks* 7 h
15, 9 h 30 5: *1492* 6 h 20, 9 h 20 6: *Consenting*
Adults 7 h, 9 h 15 — 7: *Le zébre* 7 h 05, 9 h 20

FAUBOURG STE-CATHERINE I: (849-3456) —
A River Runs Through It 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 20
2: *Glenngarry Glen Rosa* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7
h 30, 9 h 35 3: *Hero* 1 h 45, 4 h 15, 7 h, 9 h 30 4:
Husbands and Wives 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 15

GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159) —
Virgin Machine 20 h

GREENFIELD I: (671-6129) — *1492* 8 h 2: *Under*
Siege 7 h, 9 h 10 — 3: *Jeu de puissance* 6 h
50, 9 h 05

IMAX: Vieux Port de Montréal (496-4629) — *En di-*
rect de l'espace Le grand canyon version
française: 10 h, sauf le sam., 13 h 30, 15 h 15, 17 h,
19 h, version anglaise: 11 h 45, 20 h 45 — *Les Rol-*
ling Stones 22 h 30 les ven. et sam.

IMPERIAL: (288-7102) — *1492* 12 h 45, 3 h 30, 6 h
15, 9 h

LAVAL: (688-7776) — 1: *Under Siege* 7 h 20, 9 h
40 2: *Le Zébre* 7 h, 9 h 20 3: *Hero* 6 h 30, 9 h 4:
Consenting Adults 7 h, 9 h 10 5: *1492* 7 h 10,
9 h 10 6: *Mutronics* 7 h 25, 9 h 30 7: *Des souris*
et des hommes 7 h 10, 9 h 40 8: *Jeu de puis-*
sance 12 h 20, 9 h 30 9: *Pure Country* 6 h 40, 9 h
10 10: *C'est arrivé près de chez vous* 7 h 10,
9 h 40 11: *Mighty Ducks* 7 h 10, 9 h 20 12:
Rock'n Nonne 7 h 20, 9 h 40

LAVAL 2000: 1: (849-3456) — *M. Baseball* 7 h 10,
9 h 20 2: *Culrassé en péril* 7 h 05, 9 h 10

LOEW'S I: (861-7437) — 1: *Under Siege* 12 h 10, 2 h
25, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 35 II: *School Ties* 12 h
15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 30 III: *Of Mice and*
Men 12 h 05, 2 h 35, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 40 IV: *Bob*
Roberts 12 h 10, 2 h 20, 4 h 35, 7 h, 9 h 20 V: *Re-*
servoir Dogs 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 10, 9 h 30

QUIMETSCOPE: (525-8600) — Salle 1: *Les*
amants de Maria 19 h — *Twin Peaks: les 7*
derniers jours de Laura Palmer 21 h — Salle
2: *Palombella Rossa* 19 h 40 — *Hiroshima*
mon amour 21 h 15

OUTREMENT: (278-FILM) —

PALACE: 1: — *Under Siege* 12 h 10, 2 h 25, 4 h
45, 7 h 10, 9 h 35 II: *Consenting Adults* 12 h, 2
h 10, 4 h 25, 6 h 40, 9 h 10 III: *Dead Bolt* 12 h 30, 2 h
40, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 20 IV: *Man Bites Dog* 12 h
50, 2 h 55, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 25 V: *Singles* 12 h
40, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30 VI: *Mighty Ducks*
12 h 10, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 15

PARADIS I: (354-3110) — *La mort vous va si*
bien 6 h 45 — *La cité de la joie* 6 h 50 — *Unité*
spéciale 7 h — *L'arme fatale* 3 h 8 h 45 — *Une*
ligue en jupons 9 h — *Boomerang* 9 h 20

PARISIEN I: (866-3856) — *Indochine* 1 h, 4 h 30, 8
h 10, 11: *P.S.I.* 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h III: *Jeu de*
puissance 12 h 20, 2 h 30, 4 h 40, 7 h, 9 h 10 IV:
1492 2 h, 5 h 30, 8 h 30, 9 h 30 V: *Un cœur en hiver*
12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20 VI: *Le Zébre*

1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 15 VII: *Des souris et*
des hommes 12 h 15, 2 h 30, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 30

PLACE ALEXIS NINON: (849-3456) — *Dr Gig-*
gle 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30 II: *Candyman* 2 h, 4 h
30, 7 h, 9 h 15 III: *Public Eye* 1 h 45, 4 h 15, 7 h, 9
h 15

PLACE LONGUEUIL: 1: (849-3456) — *M. Base-*
ball 7 h, 9 h 20 2: *Culrassé en péril* 7 h 10, 9 h
30

PLAZA CÔTE DES NEIGES: (849-3456) — 1:
Hero 7 h 05 — *Mr Baseball* 9 h 20 2: *Hus-*
bands and Wives 7 h 05, 9 h 30 3: *Glenngarry*

CINÉMA QUÉBEC

CINÉMA LIDO: — *Monsieur Baseball* 19 h, 21
h 10 — *Les esclaves* 18 h 45, 21 h 10 — *Le der-*
nier des Mohicans 19 h — *Cimélie vivant*
21 h 10 — *1492 la conquête du paradis* 19 h
30 — *Jeu de puissance* 19 h — *Culrassé en*
péril 21 h 10

LE CLAP: (650-CLAP) — *Le voleur d'enfants* 3
h, 19 h 15, lun. mar. 12 h 30, 4 h 45, 9 h — *John-*
ny Stecchino 1 h, 5 h 15, 9 h 30, lun. mar. 2 h 45, 7 h

GALERIES CAPITALE: 1: (628-2455) — *Des*
souris et des hommes 7 h 15, 9 h 35 — *Le zé-*
bre 7 h 20, 9 h 20 — *1492* 6 h 10, 9 h 10 — *Un*
cœur en hiver 7 h 05, 9 h 15 — *Jeu de puis-*
sance 7 h 05, 9 h 15 — *Rock'n Nonne* 7 h 20, 9
h 30

PLACE CHAREST: (529-9745) — *Les esclaves*
13 h, 16 h, 19 h, 21 h 45 — *Basic Instinct* 16 h 10,

SUR SCÈNE

AGORA DE LA DANSE: 840 est Cherrier, Mont-
réal (525-1500) — Montarano Danse présente Non
Angli Sed Angeli, du 27 au 30 oct. à 20h.

BAR G. SHARP: 4062A St-Laurent, Montréal — Ray
Bonville, le 29 oct.

LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal
(844-0882) — Respectables, le 29 oct. à 22h 30

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer,
Montréal (842-8656) — Le Quatuor de Johnny Scott
et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. mar. 19 h,
24 h, mer. au ven. 17 h 30 à 22 h — Le Trio de Charlie
Biddle, en permanence du mer. au ven. à compter de
22 h, sam. à compter de 21 h 30 — Billy Georgette,
pianiste/chanteur, lun. mar. de 17 h à 19 h — Trio
Billy Georgette, sam. de 18 h à 21 h 30 — Le trio de
Bernard Primeau, les dim. de 18 h 30 à 24 h.

LE BIJOU DU VIEUX-MONTRÉAL: 300 rue Le-
moine, Vieux-Montréal (288-5508) — Barbara Araya
et ses musiciens, les 29-30-31 oct.

BISTRO ST-GABRIEL: 420 St-Gabriel, Montréal
(558-1) — Pierre P. Belmar en spectacle, les 29-30-31
oct. à 22 h.

CAFÉ DE LA PLACE: PDA, Montréal (842-2112) —
« Avant la retraite » de Thomas Bernhard, m. en s.
Alexandre Hausvater, du 28 oct. au 12 déc., mer. au
ven. à 20 h, sam. 16 h 30 et 21 h.

CHAPELLE HISTORIQUE DU BON-PAS-
TEUR: 100 est Sherbrooke, Montréal (872-5358) —
Quinzaine musicale d'octobre: 50 ans. Conservatoire
de musique de Montréal, musique française: Lise
Boucher et Jean Marchand, pianistes, œuvres de
Poulenc, Debussy et Ravel, le 29 oct. à 20 h.

CLUB BALATTOU: 4372 St-Laurent, Montréal
(845-5447) — Bal Touloulou, le 29 oct. à 21 h.

CLUB PATRICE: 4171 St-Denis, Montréal (844-
4481) — Jean Claude Kamrun (basse) reçoit un pia-
niste du lun. au sam. à 22 h.

COLLEGE JOHN ABBOTT: Les étudiants en Anne-de-Bel-
levue (457-2447) — Les étudiants en théâtre présen-
tent: *Rehearsal for Murder* — 50 ans. Conservatoire
de musique de Montréal, le 29 oct. à 21 h.

ÉGLISE ERSKINE AND AMERICAN: rue Sher-
brooke ouest/Ave du Musée, Montréal — L'Orche-
stre de chambre de Montréal, dir. Wanda Kaluzny, so-
liste: Sharon Kam, clarinette, œuvres de Bach, Mo-
rawetz, Haydn, Mozart et Pachelbel, le 29 oct. à 20 h.

ESPACE GO: 5066 rue Clark, Montréal (271-5381) —
« Les bonnes » de Jean Genet, m. en s. René Ri-
chard Cyr, du 13 oct. au 14 nov. à 20 h.

ESPACE TANGENTE: 840 rue Cherrier, Montréal
(525-1500) — Chien d'arrêt avec les Moissutoit-
sous, du 22 oct. au 1er nov.

ESPACE LA VEILLÉE: 1371 est rue Ontario,
Montréal (526-6582) — *America*, d'après Kafka, m.
en s. Gregory Hladky, du 14 oct. au 15 nov., mar. au
sam. à 20 h 30, 21 h, 16 h.

LE GRAND CAFÉ: 1720 St-Denis, Montréal — Paul
Brochu & The Rhythm Diggers, du 28 au 31 oct. et le
1er nov., et du 4 au 8 nov.

LA LICORNE: 4559 Papineau, Montréal (523-
2246) — La marche à l'amour, textes de Gaston
Miron, du 30 oct. au 31 oct. à 20 h 30.

LE CIRQUE: 2112 St-Denis, Montréal (987-7658) —
Snack'n Jazz tous les lun. et mar. à 21 h, avec C. Pa-
pasoff et L. Soulier.

MAISON THÉÂTRE: 255 est Ontario, Montréal
(288-7211) — Le Théâtre de l'Avant-Pays présente
« La petite fille qui avait mis ses parents dans ses po-
ches » de Alain Fournier, m. en s. Michel Fréchette,
jusqu'au 1er nov., les sam. et dim. à 15 h.

NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE: Salle
Fred-Barry, 4353 est Ste-Catherine, Montréal (253-
8974) — Le Théâtre d'Arinon présente « Les bleus
amoureux » création collective, dans une m. en s. de
Maureen Martineau, du 22 oct. au 14 nov. — Salle
Denise-Pelletier: « Antigone » de Sophocle, m. en s.
Louise Laprade, du 13 oct. au 6 nov.

PATRO LE PRÉVOST: 7355 Christophe-Colomb,
Montréal — Concert de l'Orchestre symphonique de
l'École François-Perrault, dir. Raymond Grig, et, le
29 oct. à 20 h.

SI VOUS NE SUPPORTEZ PLUS LA MISÈRE SUPPORTEZ-NOUS

Merci de donner à Centraide 288-1261



Centraide

LE DON DE CHANGER LES CHOSES

JAZZ



UZEB: Michel Cusson, Paul Brochu et Alain Caron.

UZEB fait des petits qui profitent bien

SHERBROOKE — À 13 ANS, en

écoutant Led Zeppelin, l'adolescent

Michel Cusson rêvait d'une carrière

de musicien. À 15 ans, il écrivait et

jouait de la guitare. Son rêve de ga-

min chercheur d'étoiles se concrét-

isait: il poursuivait des études sérieu-

s aux États-Unis, au Boston's Ber-

klee School of Music qui a vu défil-

l'important ambassadeur canadien

sur les scènes du jazz interna-

En 1991, il fonde « Michel Cusson,

The Wild Unit », une formation ap-

parentée au « Big Band » acoustique.

Son succès est immédiat tant auprès

de la critique que du public, réussite

qui vient d'être confirmée par l'ob-

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Rétrospective de 1820 à 1850 au MBA

Trois décennies marquantes de la peinture québécoise

Marie Laurier

UNE INTÉRESSANTE rétrospective de la peinture au Québec entre 1830 et 1850 s'ouvre aujourd'hui au Musée des beaux-arts de Montréal, après avoir circulé à Québec, Ottawa, Vancouver et Halifax.

Avec ce cachet particulier ici de contenir une soixantaine d'œuvres sur papier et une section consacrée à Montréal, avec ses paysages et ses édifices, parallèlement aux scènes de la ville de Québec. Le magnifique paysage *Québec vu de la Pointe-Lévis* de Joseph Légaré, de même qu'un étonnant tableau inédit de Krieghoff intitulé *Un cabinet d'officier* à Montréal de Krieghoff exposé pour la première fois à Montréal depuis sa création en 1847, un portrait en pied de Louis-Joseph Papineau peint par son beau-père Napoléon Bourassa valent à eux seuls le déplacement, parmi bien d'autres.

Une place particulière est aussi accordée au Groupe de 1838 constitué d'artistes anglais venus s'installer au Canada à la suite de la Rébellion de 1837 dont ils se plaisaient à peindre crûment les paysages, ce qui explique qu'ils soient dénués de toute émotion. Ce qui n'est pas indifférent, tout au moins dans une optique comparative puisque les 180 œuvres de cette exposition témoignent de la grande diversité des techniques et des sujets abordés par les artistes, souvent polyvalents: portraits, tableaux religieux et historiques, paysages et scènes de genre, natures mortes, parements d'autels, pano-



Québec vu de la Pointe-Lévis, une œuvre attribuée à Joseph Légaré (1795-1855).

ramas, etc. Une section est réservée à l'art amérindien.

« Il s'agit de la plus importante rétrospective jamais organisée sur cette époque de l'histoire de l'art québécois », affirme le conservateur en chef du MBA, M. John Porter qui accompagnait les journalistes à une pré-visite de presse cette semaine. Une courtoisie fort appréciée tant les détails apportés par notre hôte sur chacun des tableaux accrochés dans un ordre intelligent étaient de nature à capter notre intérêt. Les

œuvres proviennent d'une trentaine de collections publiques et privées à travers le Canada et sont regroupées par thèmes selon leur contexte historique, tenant compte aussi des facteurs socio-économiques, culturels et religieux de l'époque.

Car pour comprendre la nature de ces œuvres parfois bien naïves, même simplistes en certains cas, souvent des copies conformes ou maldroites de chefs-d'œuvre de maîtres européens, comme c'est le cas par exemple des *Petits Savoyards* de

Piamondon — la lumière vient du mauvais côté — et plusieurs autres d'inspiration religieuse, il faut se reporter justement à la période 1820-1850 associée à un renouveau de l'art dans la province de Québec en même temps qu'à l'essor et à l'épanouissement d'une peinture vraiment canadienne. Ce que le conservateur Porter nous fait judicieusement remarquer, comme il le fait d'ailleurs dans son texte du catalogue d'accompagnement qui comprend 500 illustrations, 32 planches en couleurs

et une bibliographie détaillée.

Pour amener le visiteur à mieux comprendre l'intensité de la production des artistes québécois de cette période, le musée s'intéresse aux années précédentes et subséquentes, par une courte collection d'œuvres témoignant de l'émergence de l'activité des arts visuels de 1790 à 1820, de même qu'il la termine par une illustration des perspectives de la décennie 1850 à 1860, notamment celle de la mode des portraits remplacée par celle de la photographie qui vient

de naître. « Des années de transition, note M. Porter. Plusieurs québécois reconnus sont déjà morts, ou se retirent, Théophile Hamel et Cornelius Krieghoff s'établissent à Québec et poursuivent avec éclat une nouvelle phase de leur carrière respective. De retour d'Europe, Napoléon Bourassa — père du fondateur du DEVOIR — commence la sienne à Montréal. Certains, poursuit-il tomberont dans l'oubli ou tenteront leur chance en Europe, selon le destin qui leur est imparté.

Cette exposition raconte un fragment de notre histoire, une histoire passionnante assurément et elle s'inscrit dans le prolongement des fêtes du 350^e anniversaire de Montréal. Elle se tient jusqu'au 3 janvier 1993 sous le titre *La peinture au Québec, 1820-1850. Nouveaux regards, nouvelles perspectives*.

Outre John Porter, deux autres conservateurs ont été impliqués dans la conception et la réalisation de cette rétrospective, soit Didier Prioul, conservateur de l'art européen (1300-1800) et Yves Lacasse, conservateur de l'art canadien, soit la peinture et la sculpture avant 1960. Elle fut préalablement organisée et mise en circulation par le Musée du Québec. Les trois conservateurs ont aussi collaboré à la rédaction du catalogue avec une équipe d'experts relevant d'un comité scientifique formé et dirigé par Mario Béland, assisté de Paul Bourassa et de Laurier Lacroix. On peut se procurer le catalogue à la librairie du musée au coût de 69,75 \$, une valeur sûre pour offrir en cadeau de Noël.

ARTS VISUELS/chronique

Riopelle à la FIAC de Paris

Marie-Michèle Cron

LA GIGANTESQUE expo-foire qui a ouvert ses portes au Grand-Palais à Paris samedi dernier, pour se clore le 1^{er} novembre prochain, montre que si l'art contemporain traverse une crise importante, les artistes venus des quatre coins de la planète continuent à créer. Pour cette dix-neuvième édition, artistes italiens et russes sont à l'honneur. Si les grands de l'art *povera* rendent hommage aux matériaux bruts et à une nature primitive qui défie le temps, (on y retrouve Penone et Anselmo), les tenants de la trans-avant-garde italienne misent sur l'héritage historique de leur pays: Clemente et Chia, Paladino et Cucchi.

Une découverte selon l'hebdomadaire français *Le Nouvel Observateur*: les artistes russes. Moins connus pour la plupart, tels qu'Eric Boulatov qui verse dans le photoréalisme: sa « Liberté » est d'une facture nette et tranchante alors que l'artiste cite Delacroix avec sa Marie-Anne qui lève l'étendard de la révolution et son Gavroche armé de pistolets. Une surprise aussi: la galerie Marwan Hoss présente les œuvres de Jean-Paul Riopelle, dont les toiles couvrent les années 70 à 75 avec, entre autres, ses jeux de ficelles esquimaux.

Suzelle Levasseur dans la capitale

DEPUIS SEPTEMBRE, Suzelle Levasseur occupe, pour une durée de six mois, le Studio du Québec à Paris alors qu'en 1985, elle exposait ses œuvres au Centre culturel canadien. Pause bien méritée, ces expériences hors-frontières représentent une bouffée d'oxygène pour l'artiste qui veut se ressourcer à d'autres exigences singulières. C'est aussi un gain de temps alors que ce dernier partage souvent sa vie entre l'atelier et un petit boulot à temps partiel qui lui permet de mettre un peu de beurre sur ses épinards. Voici ce que Suzelle Levasseur avouait dernièrement: « Il y a quelques années, nous avions le temps de profiter de notre peinture. Mais avec l'érosion du pouvoir d'achat, il faut mettre davantage d'énergie dans les travaux alimentaires. Le temps nous fait alors défaut; nous entrons précipitamment dans l'atelier avec une rage de peindre. Ce temps qui se défile est épuisant car on ne vit plus; on est seulement ».

Ainsi, d'après une étude du ministère fédéral des Communications, ici, un artiste professionnel en arts visuels gagne 11 444 \$ par an. Il possède 17 années d'expérience dans sa discipline à laquelle il consacre 35 à 45 heures

par semaine. Mais ce n'est pas tout: pour arrondir ses fins de mois, il accorde 10 à 15 heures supplémentaires à un emploi de subsistance. Rappelons, pour rafraîchir la mémoire, que sous l'égide du conservateur Gilles Godmer, le Musée d'art contemporain avait exposé en 1987 les œuvres de Suzelle Levasseur pour présenter, sur une période de sept ans, une peinture atmosphérique où la figure humaine qui y prédomine est rongée par l'abstraction. Représentée par la galerie Trois Points à Montréal, Suzelle Levasseur a participé à d'autres expositions notables: *Femmes-Forces* au Musée du Québec, *Le Tombeau de René Payant* à la Maison de la culture Côte-des-Neiges, *Le Nouveau Monde* qui se tenait cet été dans les Maisons de la culture de la Ville de Montréal. Souhaitons-lui une longue continuation... et beaucoup de francs dans son porte-monnaie.

Le Trait-Atelier Circulaire: échange franco-québécois

LA GRAVURE est un art un peu à part qui procède de techniques qui nous semblent à la fois complexes et mystérieuses. Et pourtant à voir les œuvres de François Vincent, de René Derouin ou de François-Xavier Marange entre autres, qui exposait cet été à la galerie viennoise Ariadne avec Marc Garneau — ce dernier repartira travailler en Autriche le printemps prochain lors d'un échange entre Ariadne et Trois Points qui accueillera pour l'occasion Olivier Dorfer — on est toujours surpris par cette écriture intimiste, et dont un trait rageur ou finement ciselé révèle la noirceur violente du monde où la ronde sensualité d'une figure.

Dans le cadre d'un échange entre la France et le Québec et sous les bons soins de Louis-Pierre Bougie, membre du Trait, une association de graveurs français qui existe depuis 60 ans et de Jean Dometti qui en est le président, l'Atelier Circulaire et la galerie Simon Blais présentent des pièces de 12 graveurs contemporains français dont la recherche en la matière s'étaient des années 50 à aujourd'hui.

Alors que 12 graveurs québécois exposent actuellement leur travail à la Cité des arts tout en connaissant beaucoup de succès, il serait temps de découvrir leurs pairs européens de réputation internationale. Six d'entre eux, Dado, Favier, Moreh, Jobert, l'expressionniste Music et Berge présentent leurs œuvres à l'Atelier Circulaire alors que les autres sont exposés chez Simon Blais. On y retrouve Soulages et Müller, mais aussi l'univers métaphysique de Dometti, la poésie

de Chillida, Boxer, et San Martin, le chantre de la couleur des compositions sur bois. En puisant à tous les styles, tant abstrait que symboliste, surréaliste que figuratif, ces œuvres nous permettent, sinon de mieux le comprendre, de découvrir une autre facette de cet art exigeant et non moins précieux. Atelier Circulaire: 40 rue Molière, 4^{ème} étage (Angle Saint-Laurent). Jusqu'au 6 novembre. Galerie Simon Blais: 4521, rue Clark (Angle Mont-Royal). Jusqu'au 31 octobre.

L'université de la ruelle

UN JOUR il en a eu marre de l'école, il a pris ses cliques et ses claques, est retourné dans la rue, ce laboratoire universel, pour apprendre le langage des rebuts: pour Denis Pellerin, il est d'une richesse exceptionnelle. Pour vous en convaincre, il suffit de vous rendre à l'édifice Peck où l'artiste expose ses œuvres aux côtés de celles de ses amis... dont certaines drainent la rigoureuse poésie du *land art* dans un lieu semi-privé.

Ce n'est pas la première fois que l'artiste utilise des espaces itinérants de façon désinvolte. Depuis 3 ans maintenant qu'existe l'Université de la ruelle Denis Pellerin avec Geneviève Letarte, Michel F. Côté et Marie Chouinard, organisent des petits événements sympathiques et informels qui se veulent à la croisée d'autres disciplines: performances, lectures, musique, expos de copains. Et ce n'est pas parce qu'ils n'ont que quatre sous en poche, (ils ne reçoivent ni subvention, ni bourse), qu'ils manquent d'idées: ainsi, la première rencontre tournait autour de l'art de Pasolini avec les commentaires éclairés de Dario de Facendis qui écrit, entre autres, pour les revues *Vice Versa* et *Spirale*. Un franc succès qui aboutit lors d'une autre discussion sur... Socrate. Qui a dit que les artistes se tenaient cois dans leurs ateliers? L'Université de la ruelle a remplacé les boudoirs feutrés bourgeois où l'on parlait littérature et art avant de s'en aller en fiacre dans le brouillard des petits matins. Edifice Peck, 5505, Boulevard Saint-Laurent, 5^{ème} étage. Jusqu'au 31 octobre 1992.

Photos de Luck chez Schweitzer

LE FESTIVAL International de Nouvelle Danse de Montréal est terminé mais que cela ne vous empêche pas d'aller jeter un coup d'œil sur les photographies du spectacle *Infante Destroy* qu'Edouard Lock expose chez John A. Schweitzer. Pour l'ambiance baroque de cette chorégraphie et bien sûr, pour la torpille blonde Louise Lecavalier. 42, Avenue des Pins ouest. Jusqu'au 31 octobre 1992 et sur rendez-vous: 289-9262.



Une œuvre du graveur expressionniste français Music.

DANSE

Coppélia, une poupée indocile

Coppélia

Chorégraphie proposée par Enrique Martinez d'après Petipa. Musique de Léo Delibes, par l'Orchestre des Grands Ballets canadiens, sous la direction de Jacques Lacombe. Scénographie de Peter Horne. Interprétation de Andrea Boardman, Daniëla Buson, Yvonne Cutaran, Marcello Angelini, Sylvain Lafortune, Kenneth Larson, Zhao Min Hua et toute la troupe. Spectacle présenté les 29, 30 et 31 octobre, à la Place des arts.

Valérie Lehmann

LA FILLE AUX YEUX D'ÉMAIL n'a jamais été une poupée facile. *Coppélia*, qui constitue un ballet divertissant pour ses spectateurs, est exigeant pour ses danseurs. Les Grands Ballets canadiens, en choisissant de présenter ce classique des classiques n'ont pas opté pour la facilité malgré ce qui peut transparaître. La chorégraphie originelle, plus que centenaire, — *Coppélia* a été créé en 1870 à Paris par Arthur Saint Leon puis repris par le célèbre Petipa —, présente de nombreuses difficultés. Bien interprété, le traditionnel *Coppélia* vaut de l'or aux yeux des amateurs de danse classique.

Enrique Martinez, qui a été présenté ici pour reconstituer cette tragi-comédie, est considéré comme un des spécialistes internationaux de *Coppélia*. Ce chorégraphe cubain, qui a longtemps vécu aux côtés de l'American Ballet Theatre, pratique *La fille aux yeux d'émail* depuis de nombreuses années. Sa première version spécifique date de 1968. Partout dans le monde, ensuite, il a transporté ce ballet, de Rome à Helsinki en passant par Buenos Aires.

Enrique Martinez n'est pas un créatif de génie, mais quand il s'agit de répertoire, quelquefois cela n'a pas grande importance. Avec une histoire riche comme celle de *Coppélia*, et une notation du ballet aussi précise que celle existante, c'est le cas. Le maître chorégraphe doit surtout se concentrer sur le style et sur le ton des interprétations. La poupée doit produire un jeu net et irréprouvable. Le savant docteur Coppélius, son créateur, doit avoir une âme et de la passion. Frantz, l'amoureux transi, doit pouvoir se montrer à la fois stupide et alerte. La belle fian-



PHOTO ANDRÉ CATY

Andrea Boardman dans le rôle titre de *Coppélia*, sur une chorégraphie de Enrique Martinez d'après celle de Petipa. L'œuvre est présentée par les GBC.

cée furieuse, Swanilda, doit savoir tour à tour charmer et se fâcher. Tous les danseurs auront à composer avec une chorégraphie bien garnie, mêlant dans les folkloriques et danse classique pure, au mime et à la pantomime. Il n'y a pas de temps mort, ni de languueur dans le livret conventionnel.

Si le chorégraphe ne sait pas jouer avec la double ambiance dont le ballet a besoin, qui emprunte tantôt au surréalisme et tantôt au vaudeville, la pièce se présente comme une farce populaire, dont il y a peu à retirer. La fille aux yeux d'émail perd toute sa profondeur. Si les danseurs et les danseuses principaux ne se montrent pas à la hauteur, le ballet

n'a ni saveur ni relief. *Coppélia* perd sa légitimité. La musique de Léo Delibes a bien sûr besoin d'une interprétation enjouée et mesurée. Les décors et les costumes ne nécessitent ni clinquant ni authenticité excessive.

Nous attendons donc beaucoup de l'orchestre des Grands Ballets canadiens, sous la direction de Jacques Lacombe, et du scénographe, Peter Horne.

Mais nous voulons l'excellence en matière de danse. Les interprètes doivent se montrer plus brillants qu'en 1988, lors du premier passage de *Coppélia*, par les Grands Ballets canadiens.

L'après-Félix pour Richard Séguin

SHERBROOKE — « Les *Félix*, ça fait partie de tout ce qu'il me faudra oublier, même de très beau, au moment de me remettre à écrire ». Au gala de l'ADISQ, Richard Séguin et ceux qui travaillent avec lui étaient 11 fois en nomination toutes catégories confondues. Le chanteur a décroché quatre statuettes — microsilicon pop-rock de l'année, meilleur spectacle d'auteur-compositeur-interprète, interprète masculin de l'année, chanson la plus populaire de l'année — et Yves Savoie, qui sonorisait son spectacle, est allé en chercher une.

En salle, artistes et membres de l'industrie lui offrent une ovation debout. « C'est un beau cœur à cœur. Une telle reconnaissance concrétise un statut et on en a toujours besoin. Rien n'est jamais acquis. Ça ne change pas la qualité des chansons, mais je pense que ça les rend plus lumineuses. Je ne voudrais jamais avoir à me rendre compte que j'ai décroché de ce qui est essentiel. Être reconnu par ses pairs a quelque chose de valorisant, être reconnu par le public a quelque chose de stimu-

lant. Maintenant, je reprends la route ».

Le chanteur ne croit pas que ce soit par hasard qu'*Aux portes du matin* ait été la chanson lauréate. « Je pense qu'il faut réagir de l'intérieur aux crises extérieures. C'est pour ça que j'ai écrit cette chanson, d'abord pour moi. Elle est écrite à la première personne, je ne suis pas un *preacher*, je n'ai pas de solution non plus. Mais je refuse de me rallier au désespoir des anarchistes ».

Conscient du gris et de la noirceur propre à la société contemporaine, désireux d'exprimer sa honte du racisme exemple, Richard Séguin a écrit *Aux portes du matin* et a conçu son spectacle autour de réalités qu'il ne veut pas taire mais, en y ajoutant l'espoir, l'énergie, une certaine lumière. Il s'inquiète de la solitude des autres et respire mal dans la peur.

« Je voulais absolument que ce show soit ensoleillé. Je voulais dire que l'enthousiasme est une denrée nécessaire. Je voulais qu'on se sente tous et toutes portés par quelque chose de valorisant, être reconnu par le public a quelque chose de stimu-

fatiguer du monde, mais je pense qu'il faut se donner le droit de réfléchir de temps en temps. J'aime l'humour, je pense que je sais rire, mais il me semble que parfois, on peut s'accorder autre chose ».

La tournée sera prolongée. Après, fidèle à sa théorie du « chevreuil qui entre dans son bois quand il voit trop les lumières de l'autoroute », il se retirera pour écrire. « J'ai besoin de cette solitude, reprend Richard Séguin. J'ai besoin de m'effacer jusqu'à ce que je sois à nouveau en manque du public. Et ça n'a rien à voir avec la sympathie que je lui porte. Pour moi, c'est le seul moyen d'être toujours vraiment présent quand je suis là ».

Séguin ne rejette pas la possibilité de réaliser son prochain disque ailleurs qu'en studio. « J'ai toujours été à l'étroit dans un studio. Quand je vois la réaction des gens, en salle, je me demande si le disque, en soi, n'est pas réducteur. J'ai des idées qui me trottent dans la tête. Mais, il n'y a rien de finalisé ».

d'après La Presse Canadienne

CULTURE ET SOCIÉTÉ

ARTS VISUELS

La peinture remise en question

Sylvie Croteau, Pierre Buraglio

Galerie Lacerte Palardy & Associés 307, rue Sainte-Catherine ouest Jusqu'au 31 octobre

Michel Lagacé

Galerie Graff 963, rue Rachel est Jusqu'au 1er novembre

Jean Dumont

COMPRENDRE que, dans les arts visuels, une oeuvre est composée de deux éléments indissociables, la pensée de l'artiste d'une part, et l'objet qui l'a rendue possible, d'autre part, n'est pas toujours tâche facile. Sur-tout quand il s'agit de la peinture. Et j'allais presque dire : le théâtre de la peinture, tant la toile blanche et vierge, tendue sur le faux-cadre constitue une scène originelle. Si je parle de théâtre, c'est que ce qui vient combler le vide de la surface de la toile est presque toujours de l'ordre de l'illusion, qu'elle soit réaliste ou non. Et la puissance de ce récit, qui porte en lui les origines et le parcours de toute l'histoire de l'art, est si évidente qu'elle risque d'être perçue par le spectateur, comme la légitimité essentielle de l'oeuvre, son sens complet. C'est oublier qu'en peinture le sens véritable ne réside pas dans l'objet donné à voir, mais dans le geste qui l'a mis au monde; de même qu'au théâtre il ne circule pas dans, mais entre, les mots, les phrases et les silences des acteurs.

Nombre d'artistes n'ont trouvé d'autres moyens d'échapper à ce dilemme, qu'en « échappant » à la peinture, ou tout au moins en s'installant au creux de la rupture d'une tradition qu'ils contestent. D'autres, au contraire, sans réellement renier ni sa longue tradition ni son histoire, en nomment les éléments et les mécanismes et les désignent au spectateur en les utilisant d'autre manière. Il s'agit là, moins d'une véritable déconstruction de la peinture, que d'une sorte d'aération, d'allègement de ses structures. La cohérence en est toujours là, mais la réalité d'un sens autre et inconnu, circulant entre ses éléments et les irrigant, devient non seulement une possibilité mais une évidence.

Nul ne peut nier, par exemple, que la profondeur mystérieuse et l'aspect de laque orientale des grands tableaux sépias de la dernière exposition de Sylvie Croteau chez Lacerte Palardy & Associés, ne soient héritiers de la très longue tradition de la peinture. Et pourtant l'artiste en a inversé l'un des rouages essentiels. Au lieu de partir de la surface blanche du tableau et d'en remplir l'espace par des traits, des dessins, des structure et des limites, autant que par des juxtapositions, des re-

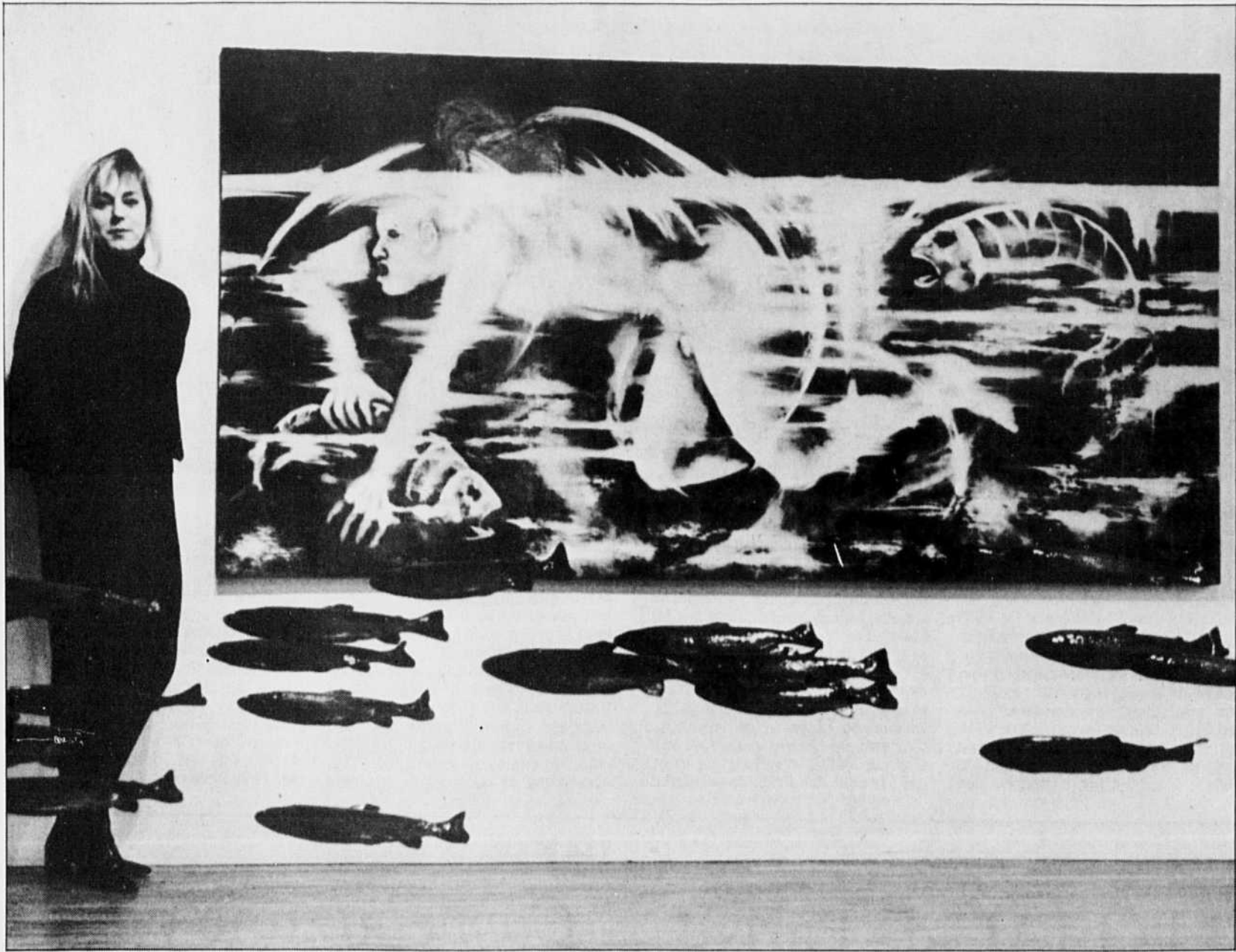


PHOTO JACQUES NADEAU

Une oeuvre de Sylvie Croteau, de la série Sales Eaux.

couvrements, des transparences et des stratifications de la couleur, elle part de la surface peinte pour retrouver la virginité de la page originelle.

Sur cette page, en fait un panneau de bois enduit de gesso, est d'abord appliquée une couche de peinture blanche que l'artiste laisse sécher, avant de la recouvrir d'une couche uniforme de peinture à l'huile. C'est de l'effacement progressif et modelé de cette dernière couche avant qu'elle ne soit sèche que naissent, dans cette peinture, des sujets dont l'identité ne peut rien devoir à l'autorité d'un dessin préalable. Chaque geste d'effacement accompli par l'artiste contient, à la fois, la possibilité d'existence du sujet et celle de sa disparition et de la disparition de son souvenir même. Dans la technique

traditionnelle, la réalité de l'imaginaire de l'artiste doit toujours lutter contre le réel de la peinture, on doit la deviner, sans certitude, sous l'accumulation des strates de cette dernière. Dans la peinture de Sylvie Croteau c'est le réel qui cède, par effacement, devant la réalité de l'imaginaire, mais cette dernière, dans le même temps, avoue son incroyable fragilité. Elle n'est toujours en effet qu'à un simple geste du vide et de tous les possibles originels. J'ai été fasciné par ce tremblement du sens qui parcourt les tableaux de Sylvie Croteau et l'installation qui les accompagne, seule légitimité possible d'une oeuvre hantée, d'autre part, par le spectre de l'agonie...

☆☆☆

NE MANQUEZ PAS, dans la deuxième salle de la galerie l'exposition des quelques oeuvres qui donnent une bonne idée de la démarche de Pierre Buraglio. Ne vous y trompez pas, avec des moyens totalement différents de ceux de Sylvie Croteau, et peut-être plus difficilement acceptables par certains, les oeuvres de cet artiste français participent de cette même déconstruction cohérente qui ne détruit aucune légitimité et se souvient de la peinture de tous les temps.

Cet artiste, qui expose depuis plus de 30 ans, a travaillé avec les Buren, Kermarrec, Rouan, Viallat et bien d'autres. L'exposition donne une bonne idée des principales avenues de sa démarche en présentant quelques exemples de ses « recouvre-

ments », « agraphages », « camouflages », « châssis-cadres », « fenêtres », « masquages », « caviardages », « assemblages de paquets de gauloises », etc., toutes ces oeuvres étant caractérisées par l'utilisation de matériaux recyclés et l'absence d'un quelconque reniement de quelque période de la peinture que ce soit, pas plus de l'abstrait que du figuratif. Cela repose de quelques prises de position locales et excessives. La suite des termes cités ci-dessus, et qui sont les thèmes de ses séries, renvoie d'ailleurs directement à l'histoire et aux concepts de la peinture; l'artiste en combine simplement les éléments d'une autre façon.

Il ne m'est pas possible même de résumer ici les 30 ans riches années de production de cet artiste qui dé-

clarait dans l'un de ses catalogues, que je vous recommande de consulter à la galerie : « Comment, sous le regard du musée, ne pas se libérer de certains excès modernistes dont nous souffrons — sinon par l'excès même... Nous ne pouvons, contraints, que produire des objets critiques, desquels a priori, nous ignorons tout, sauf ce qu'ils ne doivent pas être. » Il m'est venu à l'esprit, en le lisant, que nos artistes d'ici ne sont guère favorisés en terme de catalogue tout court, et plus encore, en termes de catalogues qui savent abandonner les régions du sublime et inscrire l'artiste dans la pensée de la société dans laquelle il vit. Il faut dire qu'un artiste simplement inscrit dans la société est certainement plus dérangeant pour cette dernière que celui dont elle peut toujours feindre d'oublier l'existence après l'avoir perché sur un piédestal...

☆☆☆

UNE VISITE à la Galerie Graff serait un parfait complément à ce qui sous-tend les démarches précédentes. Michel Lagacé, sous le titre « Le savoir des formes », y a en effet accroché une exposition dont le souvenir vous poursuivra longtemps après que l'on en soit sorti. La trentaine de tableaux qu'il présente, dont une imposante série, acrylique, bois et toile, de 24 pièces sur le thème de « La nomenclature » rendent justice à la perfection de son métier. Nous sommes là dans la véritable peinture, même si, compréhensible reconnaissance de l'actualité, elle porte à sa surface de minces motifs de bois.

Le fond en est d'une magnifique pâte, couleur kaolin, au coeur de laquelle est gravé, comme avec une pointe rudimentaire, le nom d'un dieu ou d'une déesse. Au dessus du nom, au centre de la toile, est appliqué un motif de bois coloré de couleurs vives. Au premier regard, les symboles nous paraissent familiers. C'est le deuxième regard qui déclenche le drame : nous n'arrivons pas à retrouver, au creux de notre mémoire à quel souvenir ils peuvent bien faire signe...

Et pour cause : ils sont inventés. Et nous le savons...

Nous savons bien qu'il n'y a rien à « comprendre » dans une peinture, mais nous savons néanmoins qu'elle a un sens, et que nous sommes en droit de le chercher. Et c'est le but, même illusoire, de cette recherche qui fait l'attrait de l'art. Dans cette production de Lagacé, il n'y a pas de « recherche » possible, c'est « chercher » qui est le sens... Chercher quelque chose que nous savons en toute certitude introuvable, et qui nous donne pourtant, à chaque instant l'espoir déraisonnable de pouvoir le toucher du doigt. Une excellente occasion d'explorer les strates les plus profondes de notre inconscient en même temps que d'expérimenter le comble de l'instabilité.

Quinzaine du Conservatoire de musique de Montréal : hommage à Gilles Tremblay

Claude Vivier, Piano/forte; Isabelle Panneton, Estelle Lemire, Christian Dubé, Marc Hyland, Martin-Jacques Garand, Pierre Genest, Sean

Pepperalli, Petros Shoujounian, Raynald Arseneault, Serge Arcuri, Guy Gingras, Anthony Rozankovic, Serge Provost, Yves Daoust, Guy Perron, A-Jacques Coutu, Gilles Lamarche, Michel-Georges Brégent, Eric Morin, Jacques Tremblay, André Villeneuve, Jean Trotter, Michel Gonneville, Jean Lesage, Alain Lalonde; Gilles Tremblay, Envol. Mardi 27 octobre, Chapelle historique du Bon-Pasteur.

Carol Bergeron

PAR UNE QUINZAINE musicale qui, du 16 octobre au 2 novembre, aura offert 19 concerts variés et gratuits à l'appétit omnivore des mélomanes, le Conservatoire de musique de Montréal tenait à souligner musicalement ses 50 années d'existence. En un demi-siècle, cette institution a fourni un grand nombre de ceux qui ont donné à notre milieu musical le dynamisme et la qualité

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC AGENTS DE BREVETS ET MARQUES PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE 55 St-Jacques, Montréal, Québec H2Y 3K2 Fax: (514) 845-7874 Tél.: (514) 98 R-O-B-I-C La maîtrise des intangibles

PHOTOCOPIES URGENTES? En noir? En couleurs? De qualité? À bas prix? Vite faites? Toutes grandeurs? Alors, adressez-vous à: SCRIBEC 385-9400, 45, RUE JARRY EST 8h30 à 20h, samedi 10h30 à 16h

exceptionnels qui font aujourd'hui notre fierté. Que l'on pense d'abord aux interprètes (chanteurs, solistes, chambristes, musiciens d'orchestre) ne devrait toutefois pas nous faire oublier que depuis 1942, le Conservatoire a aussi largement contribué à la formation de nos compositeurs. De la classe de composition de Claude Champagne sont sortis les Mercure, Garant, Matton, Morel, Pépin, Vallerand et Tremblay. Reprenant le flambeau des mains de Clermont Pépin qui, en 1961, avait succédé au maître, Gilles Tremblay a, depuis plus de 25 ans, continué de servir de guide auprès de ces jeunes musiciens qui éprouvent l'envie d'écrire, qui ressentent le besoin d'inventer.

C'est pour lui témoigner leur reconnaissance, à l'occasion de son 60e anniversaire de naissance, que 26 d'entre eux ont cordialement accepté de participer à l'élaboration d'une mosaïque formée d'autant de petites pièces — chacune d'elles ne pouvant excéder trois minutes de durée et, pour des raisons faciles à comprendre, faire usage que d'un nombre limité d'instruments. En plaçant en exergue Piano/forte, une oeuvre que Claude Vivier (mort en 1983) acheva en 1975, la mosaïque aurait dû compter 26 signatures, n'eût été de l'absence involontaire de celles de Walter Boudreau et de Silvio Palmieri.

À la réaction chaleureuse de la salle, il est permis de croire que la diversité de l'ensemble rendit cette petite fête plutôt captivante. À l'état de miniature ou de fragment d'oeuvre, chaque élément s'imbriquait dans un processus de composition qui montrait que les créateurs ne sont pas irrémédiablement isolés. S'il n'est pas ici question de mesurer la valeur de chacun des 24 commentateurs entendus, il apparaît néanmoins que la stature de celui qui les avait inspirés a, de toute évidence, poussé leurs auteurs à la recherche de l'excellence.

Ne prendrait-on que ce plaisir sensuel de la matière sonore qui chez Tremblay s'accorde à une inspiration imprégnée de mysticisme, que l'on comprendrait peut-être la nature de certains aphorismes: celui d'une Estelle Lemire (*Souhait d'anniversaire en forme de grand mélange*) travaillant avec une si belle sensibilité sur la matière de trois flûtes traversières; celui d'un Raynald Arseneault (*Clair de lune à Pointe-*

Basse, Îles-de-la-Madeleine) traitant la voix, les ondes Martenot et la percussion sur un mode presque immatériel. Chez Yves Daoust (*Joie*, pour bande seule), une volée de cloches (celles de la basilique Notre-Dame de Montréal) se métamorphosent en un geste sonore électroacoustique qui prend valeur de métaphore. *Trio* pour violon, alto et piano de Jean Trotter peut aussi représenter la contemplative inquiétude du créateur, immédiatement suivie de l'effet euphorisant de l'inspiration créatrice, enfin trouvée.

Vu le caractère instrumental prédominant de cet ouvrage collectif, sa mise en forme sonore fut réalisée grâce à la généreuse participation d'une trentaine d'instrumentistes, étudiants et anciens du Conservatoire. La qualité de leurs prestations est un autre facteur qui rendit cette soirée d'anniversaire mémorable — une soirée qui s'acheva sur *Envol*, un poème merveilleusement sonore que Gilles Tremblay a confié à la flûte traversière.

NOS CHOIX TÉLÉ

Claire Lamarche (TV5, 22 h 30) Des humoristes parlent de leur métier, de Jean-Guy Moreau à Jean Lapointe en passant par Paul Houde, Marie-Lise Pilote et Pauline Martin. (TVA, 21 h)

Le cercle de minuit Une entrevue avec un neurobiologiste, le Dr Prochiantz, qui nous explique comment se fait l'apprentissage de la lecture.

Un cadavre au dessert Version de *Murder by death*, une très joyeuse parodie avec des interprètes célèbres — Peter Falk, David Niven, Peter Sellers. Un riche millionnaire contacte cinq détectives connus pour leur demander de résoudre un meurtre. (Radio-Canada, 23 h 20)

— Paul Cauchon

CAHIER SPÉCIAL

RADIO-CANADA Quarante ans de télévision

RÉSERVATIONS PUBLICITAIRES (514) 842-9645

Date de tombée: 29 octobre 1992

Radio-Canada célèbre cette année ses quarante années de télévision. LE DEVOIR publie un cahier spécial sur cet événement rétrospectif en mettant l'accent sur l'évolution de notre télévision et sur l'image qu'elle a donnée de notre société.

- Les émissions jeunesse depuis les débuts; • L'évolution de l'information télévisée; • La passionnante histoire des séries dramatiques, reflets de la société; • La présence des femmes au petit écran depuis 40 ans; • La musique et les chansons en images; • Le regard sans cesse plus englobant sur le monde; • L'évolution de la technique depuis 40 ans; • Les impressions d'un téléspectateur fidèle depuis les débuts en 1952.

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Ross Perot, un troisième larron hors du commun dans la course

WASHINGTON (Reuter) — Sa fortune, son caractère, son statut d'indépendant font de Ross Perot un inhabituel troisième larron dans la course à la Maison-Blanche.

Mais il est encore très loin du but. Et il semble très probable que sa campagne aura pour effet, si elle devait en avoir un, d'aider le président George Bush à se faire réélire face à son adversaire démocrate Bill Clinton.

« Ross Perot n'est pas vraiment dans la lignée des candidats indépendants. Traditionnellement, ceux-ci sont abandonnés sur le bord du chemin parce qu'ils n'ont aucune chance de l'emporter », explique Donald Ferree, directeur associé de l'institut d'études politiques de l'université du Connecticut.

Depuis le milieu du siècle dernier, seuls des candidats démocrates et républicains ont remporté la présidence, en nombre pratiquement égaux, en dépit de courageuses tentatives de la part d'indépendants.

La progression régulière de la popularité du milliardaire texan dans les sondages depuis la reprise de sa campagne début octobre montre, à en croire Donald Ferree, que « tout est possible », même une victoire de Ross Perot, même une hausse de popularité telle qu'il en vienne à rogner l'avance du candidat démocrate et à offrir la victoire au président sortant.

« S'il continue de progresser de cinq ou six points et menace de dépasser Bush dans les sondages, alors rien n'est exclu », note Clifford Brown, de l'Union College de New York.

« Une victoire serait certes inattendue, mais on ne peut l'exclure dans ce cas de figure », ajoute Clifford Brown, un des directeurs de

campagne de John Anderson, candidat indépendant de centre-gauche lors des élections présidentielles de 1980.

Mais selon certains sondages, il se pourrait que Ross Perot ait déjà atteint son plafond de popularité auprès de l'électorat. Selon certains experts, il pourrait s'être fait un tort irréparable en accusant sans preuve les républicains d'avoir eu recours à son encontre de « coups tordus ». Accusations qu'il a été contraint par la suite d'abandonner.

« La campagne de Perot a tout de l'amateurisme politique, remarque John Green, de l'université d'Akron de l'Ohio. Si son statut d'amateur est son principal atout aux yeux de certains, c'est aussi son plus sérieux handicap pour des millions d'électeurs. »

Dimanche dernier, Ross Perot avait déclaré tout net qu'il s'était retiré en juillet de la course à la Maison-Blanche à la suite d'une menace du camp républicain de faire circuler dans les rédactions une photo truquée de sa fille juste avant son mariage en août dernier.

« De telles allégations ne peuvent que lui faire du tort à lui-même » si elle ne sont pas prouvées, souligne John Green.

Mais les succès qu'il a néanmoins remportés jusqu'ici le placent dans une catégorie à part comparé aux habituels candidats indépendants, hommes voués à une cause unique dont la popularité s'était rapidement évaporée au fil des campagnes.

Individualiste forcené à l'ambition démesurée et à l'ego monumental, le milliardaire a reporté sa boulimie pour l'argent sur la politique.

Si sa première partie de campagne, en juillet, est tombée à plat, la seconde depuis le début du mois a

été un franc succès, même s'il reste encore à la traîne de ses deux rivaux dans les sondages.

Ce succès, il le doit à plusieurs facteurs.

D'abord d'être un inconnu dans le monde politique. N'ayant jamais sollicité de mandat électif, il a échappé à toutes les compromissions auxquelles sont souvent soumis les hommes politiques pour conserver le pouvoir.

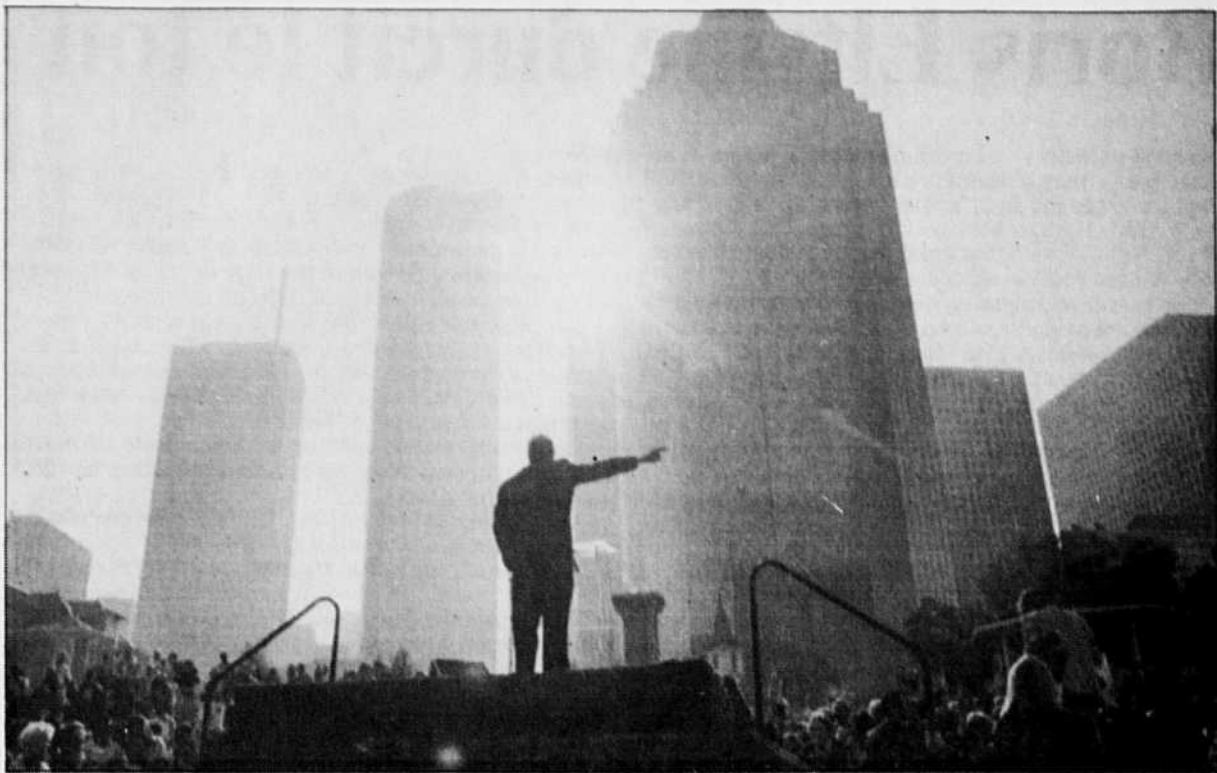
Ensuite, d'avoir su demeurer dans le vague sur son propre programme politique. En se retirant de la campagne entre juillet et octobre, il s'est épargné l'examen approfondi des médias sur son programme et sa personnalité, qui lui avait été préjudiciable pendant la première partie de sa campagne.

Enfin, sa fortune est loin d'être un atout négligeable. C'est par millions de dollars qu'il peut se permettre d'acheter du temps d'antenne publicitaire à la télévision. Les experts estiment que la campagne lui aura coûté entre 30 et 50 millions \$.

Lors des trois débats télévisés avec ses deux adversaires, Ross Perot a habilement joué de la désaffection de l'opinion pour l'établissement de Washington, ses scandales, et son « système » au sein duquel l'alternance demeure le monopole des deux grands partis.

« Ainsi, on est en présence d'un président discrédité, d'un adversaire démocrate qui passe pour nombre de gens pour avoir des faiblesses de caractère et pour nombre d'autres un message qui ne répond guère à leur attente », résume Clifford Brown.

« Perot, lui, a un message simple. Il prétend être à la fois apolitique et étranger à l'établissement washingtonien à une époque où l'électorat apparemment n'en veut plus. »



Le soleil se lève sur le centre-ville de Houston, au Texas, alors que Bill Clinton prenait la parole au cours d'une assemblée hier matin.

Clinton fait trembler les industriels

PITTSBURGH (Reuter) — Bon nombre d'industriels américains tremblent à l'idée de voir Bill Clinton remporter l'élection présidentielle du 3 novembre et mettre fin à douze années d'administration républicaine.

Si quelques-uns approuvent certains aspects de son programme économique, la plupart redoutent que la combinaison d'un président démocrate et d'un Congrès à majorité démocrate ne finisse par nuire aux affaires et à l'économie américaine.

Réuni à Pittsburgh la semaine dernière, le conseil de l'Association nationale des industriels a exprimé

la crainte d'un alourdissement des charges patronales qui, selon lui, totalisent déjà quelque 250 milliards de dollars aux États-Unis.

« Je sais que certains nourrissent un certain degré d'angoisse à l'idée d'une victoire de Clinton », a déclaré le sénateur Paul Sarbanes, un démocrate du Maryland, lors d'un déjeuner avec les dirigeants de l'organisation patronale.

« Terreur serait plus juste », lui a répliqué un convive.

Le camp Clinton s'est efforcé d'apaiser les craintes des industriels en envoyant à la réunion Roger Altman, vice-président de la banque d'affaires Blackstone Group.

Roger Altman, en qui certains voient le futur secrétaire au Trésor d'une administration Clinton, a expliqué que le jeune gouverneur de l'Arkansas était un démocrate d'un nouveau genre.

Bill Clinton ne partage pas le credo « impôts-dépenses » des administrations démocrates passées et aura à cœur de réduire le déficit budgétaire fédéral, a fait valoir Roger Altman.

Le conseiller économique de Bill Clinton a eu fort à faire face à un

auditoire sceptique, sinon hostile — « Je suis dans la cage aux lions », a-t-il avoué à un moment — mais il a surpris en tombant d'accord avec les industriels à plusieurs reprises.

« J'espère ne pas vous étonner, mais la dernière chose que je ferais serait de me lever et de prendre la défense du Congrès, a-t-il ainsi assuré. Le Congrès partage la responsabilité des difficultés économiques et budgétaires qui sont les nôtres. »

Roger Altman a également reconnu qu'il fallait trouver une solution au problème des frais légaux croissants des entreprises, mais il n'a pas pour autant été tout miel.

Il a notamment eu un échange peu amène avec un industriel qui trouvait choquant qu'on justifie par des considérations d'égalité un relèvement des impôts pour les plus fortunés.

Jerry Jasinowski, président de l'Association, a pour sa part exprimé la crainte qu'une victoire de Clinton ne donne du baume au cœur aux syndicats. Ces derniers courtisent le Congrès pour obtenir une loi interdisant aux entreprises de remplacer des grévistes.

Accord sur les avions serbes de Bosnie

BELGRADE (Reuter) — Les coprésidents de la conférence internationale sur la Yougoslavie et le dirigeant serbe bosniaque Radovan Karadzic sont convenus, hier à Belgrade, de placer tous les avions serbes de Bosnie sous le contrôle de l'ONU autour de leur base de Banja Luka.

« Nous sommes parvenus à une solution satisfaisante », a déclaré Cyrus Vance à l'issue d'entretiens menés par David Owen et lui avec Radovan Karadzic, le premier ministre yougoslave Milan Panic et Zivota Panic, commandant des forces yougoslaves.

Aux termes de l'accord, les avions serbes ne seront pas transférés en Yougoslavie comme on l'envisageait précédemment, mais entreposés dans des hangars de Banja Luka, sous la supervision de la Force de protection de l'ONU (FORPRONU).

Interrogé sur cette apparente concession aux Serbes, qui tenaient à maintenir leurs avions en Bosnie, David Owen a dit ne pas s'inquiéter du lieu où ils se trouveraient du moment qu'ils ne quittaient pas le sol : « Les installations sont différentes, mais l'effet reste le même, les avions ne décolleront pas. »

L'ONU a décrété une zone d'exclu-

sion aérienne en Bosnie après qu'on eut signalé des raids de l'aviation serbe sur des villes sous contrôle musulman. Le gouvernement bosniaque ne dispose pas de forces aériennes propres.

David Owen a aussi fait état d'un « accord de principe » sur l'envoi d'observateurs dans les aéroports de Yougoslavie. Belgrade nie avoir lancé des attaques aériennes sur la Bosnie à partir du territoire yougoslave.

Les coprésidents de la conférence de Genève ont entamé, hier à Belgrade, une nouvelle série de discussions visant à ramener la paix en Bosnie et à résoudre la crise yougoslave.

Radovan Karadzic a dit que les discussions de Belgrade étaient « empreintes de compréhension réciproque ». Il a noté que l'interdiction de survol de la Bosnie avait « stratégiquement affecté » les Serbes bosniaques.

Soulignant qu'il ne laisserait jamais des activités militaires s'opérer sous couvert d'objectifs humanitaires, il a dit avoir informé les deux médiateurs que des navires chargés d'armes destinées aux Musulmans étaient arrivés au port croate de

Ploce. « S'il n'y avait pas de conflit entre Croates et Musulmans en Bosnie, ces navires seraient passés inaperçus. Mais les Croates ne les laisseront jamais passer, car ce serait une catastrophe pour eux », a dit Radovan Karadzic.

Les entretiens des médiateurs avec les responsables yougoslaves et serbes coïncident avec la publication d'un document où Cyrus Vance et David Owen rejettent la division de la Bosnie en républiques obéissant à des critères ethniques. Leur projet de Constitution prévoit un État doté d'une forme limitée de pouvoir central et de sept à dix régions autonomes.

Ils ont dit ne pas s'être entretenus de ce projet avec le dirigeant des Serbes de Bosnie. Sans le rejeter catégoriquement, Radovan Karadzic a estimé qu'il ressemblait trop à des propositions formulées précédemment par le président bosniaque Alija Izetbegovic, qui insistait sur un État unifié. Serbes et Croates de Bosnie ont déjà proclamé leurs États « ethniques », qui couvrent 90 % du territoire de la République.

« Nous ne souhaitons pas rejeter la proposition par avance, car elle peut contenir des éléments dont nous pourrions nous servir dans une optique constructive », a dit le leader serbe. Mais il a ajouté que le projet avait peu de chances d'être accepté en tant que tel : « Si l'on ambitionne d'imposer ce plan aux gens de Bosnie, la situation se détériorera à coup sûr. »

Avant la réunion organisée au ministère yougoslave de la Défense, Cyrus Vance et David Owen avaient nettement fait sentir qu'ils préféraient le président Dobrica Cosic et le premier ministre Milan Panic à l'intransigent président serbe Slobodan Milosevic.

Ils se sont notamment félicités de ce que les leaders fédéraux aient pris l'engagement d'organiser des élections avant la fin de l'année. Il s'agit là d'une des conditions imposées à la Yougoslavie et à la Serbie pour la levée des sanctions écono-

miques de l'ONU. Les deux médiateurs ont rencontré les dirigeants fédéraux ensemble, mais Cyrus Vance a eu ensuite une entrevue séparée avec Slobodan Milosevic. Ce dernier n'a fait aucun commentaire sur l'échange de vues.

Financement : Clinton a-t-il triché ?

WASHINGTON (AP) — L'état-major républicain montre du doigt un Bill Clinton « désespéré » qui pourrait tenter de tricher sur le financement de sa campagne lors de la dernière ligne droite. Mais les dépenses des républicains suscitent également quelques questions.

Une étude de l'Associated Press a découvert que l'état-major républicain :

- a utilisé à l'automne des affiches et fascicules qui disaient « Payé par le Comité des primaires Bush-Quayle » malgré une disposition légale qui interdit l'utilisation pour l'élection générale des dons accordés lors des primaires;
- a entraîné les pieds pour rembourser le Trésor des voyages de responsables politiques à bord d'appareils du gouvernement;
- pourrait, selon les rapports sur ses dépenses, louer des bureaux pour des groupes affiliés au Parti républicain à des prix inférieurs à ceux du marché (les candidats sont tenus de payer les prix pratiqués).

Dans la bataille visant à réunir les 65,5 millions de dollars que les candidats peuvent dépenser pour leur campagne, les états-majors peuvent se livrer à des petits jeux d'écriture. D'après un spécialiste, les deux partis l'ont fait. « Ils se soucient des conséquences après. »

D'après une étude précédente de l'AP, l'état-major démocrate n'avait pas signalé un demi-million de dollars de dépenses dans le cadre de l'élection générale lors de son rapport en juillet.

Il a également dépensé une petite partie des dons des primaires pour payer entre autres des notes d'hôtel lors du premier voyage électoral en autobus. Les démocrates avaient parlé d'un oubli.

Dans une « alerte urgente » envoyée par télécopie mardi, l'état-major républicain a demandé à son personnel de traquer les indices prouvant que Bill Clinton et les démocrates pourraient tenter de « voler cette élection » dans les derniers jours de la campagne.

« La campagne Clinton est déses-

pérée. Nous nous attendons à ce qu'ils ne tiennent absolument pas compte des limitations fédérales en matière de dépenses », disait la télécopie.

Un porte-parole de Bill Clinton a assuré que les démocrates faisaient le nécessaire pour se conformer à la législation.

De son côté, un porte-parole des républicains — qui a confié que la télécopie avait été envoyée par erreur aux médias — a déclaré que les résultats de l'enquête de l'AP seraient examinés.

Les sujets qu'on évite durant la campagne

WASHINGTON (AP) — Les trois candidats à l'élection présidentielle américaine de mardi prochain parlent beaucoup, de plus en plus à l'approche de l'échéance. Mais certains sujets restent peu ou pas traités, qu'ils n'intéressent guère les Américains ou que George Bush, Bill Clinton et Ross Perot ont peur des conséquences, après leur élection.

Parmi ces questions, celle par exemple du nombre croissant de pays — dont certains, comme l'Iran et la Corée du Nord sont hostiles aux États-Unis — qui semblent sur le point d'acquiescer des capacités nucléaires militaires.

Rien n'a plus sur le rôle que pourrait jouer Washington pour tenter de stopper le bain de sang dans l'ex-Yougoslavie, ou pour sauver les centaines de milliers d'habitants de Sarajevo menacés par l'hiver.

Rien encore sur la possibilité — certains disent la probabilité — d'un effondrement dans le chaos et/ou le totalitarisme des anciens États issus de l'Union soviétique, ni sur leurs énormes besoins d'argent.

On n'a pas entendu grand-chose sur la reconstruction de Los Angeles et la lutte contre les causes d'explosion sociale dans les centres urbains appauvris. MM. Bush et Clinton s'étaient rendus à Los Angeles après les émeutes qui avaient fait 53 morts au printemps et avaient promis d'améliorer les choses.

Il a fallu attendre le dernier débat télévisé et la question d'un journaliste pour qu'on parle de « la surprise de décembre », une crise bancaire qui menace d'être aussi grave que celle des caisses d'épargne. Une étude, contestée par des banquiers et le département du Trésor, affirme

que 1150 banques ne sont solvables que sur le papier et qu'il faudra 75 milliards de dollars pour les renflouer, après l'élection.

Lors de sa campagne de 1988, M. Bush n'avait pas mentionné la crise des caisses d'épargne, alors que l'administration républicaine sortante était déjà fort inquiète. Seize jours après sa prise de fonctions, il avait annoncé un plan drastique, qui a déjà coûté 87 milliards de dollars aux contribuables américains...

25 nouvelles arrestations

ALGER (Reuter) — Les forces de sécurité algériennes ont procédé à 25 nouvelles arrestations de personnes liées à un groupe « terroriste », a rapporté l'agence APS hier.

L'APS précise que la police algérienne a arrêté dix membres d'une « bande terroriste » commandée par un « précheur virulent » du FIS dans la région de Tlemcen, dans l'ouest du pays près de la frontière marocaine, et que la gendarmerie a interpellé 15 individus dans la région de Laghouat, à 320 km au sud d'Alger.

Les dix premiers sont accusés d'avoir saboté des lignes téléphoniques et incendié des bâtiments et des véhicules officiels.

Les 15 autres sont accusés d'avoir distribué des documents subversifs et d'association avec des groupes « terroristes » dans les régions voisines.

Monrovia cible d'une volée de roquettes

MONROVIA (AFP) — Pour la première fois depuis la reprise des combats au Liberia il y a deux semaines, le centre de la capitale a été la cible hier d'une volée de roquettes qui sont tombées près du siège du gouvernement interimaire faisant au moins onze blessés.

Au même moment, de violents combats à l'artillerie lourde, au lance-roquettes, au mortier et à l'arme automatique, opposaient dans la zone portuaire (4 km au nord-est du centre-ville) plusieurs centaines de soldats de la Force uest-africaine d'interposition (ECOMOG) aux éléments les plus avancés du Front national patriotique (NPFL) de Charles Taylor.

Angoissés par une guerre dont les éclats meurtriers se rapprochent d'eux de jour en jour, les quelque 300 000 habitants entassés dans la fourmilière qu'est devenu le centre de la capitale, vivent dans la psychose d'ennemis infiltrés. Leur obsession : trouver de l'eau.

Tout en faisant un va-et-vient incessant entre leurs abris de fortune et les citernes installées par les Nations unies en divers points, ils gardent l'oreille collée à leur transistor.

Certains grimpent de temps à autre sur un promontoire qui domine les marécages du nord et de l'est d'où, peut-être, pourraient surgir « les NPFL ». Un vieil homme en redescend en marmonnant : « Les Américains nous ont abandonnés, ce n'est pas bon. »

Depuis que les hommes de Taylor l'ont enserrée dans un étai de fer et de feu, la capitale ne reçoit plus que le centième de sa consommation antérieure d'eau potable.

Jusqu'alors les pluies avaient masqué la gravité de la situation mais, depuis mardi, un soleil de plomb tape sur la ville. Et tous savent que la saison sèche sera bientôt là.

L'ONU et les organisations hu-



Chacun son opinion

Scott et Jane Johndro, de Bristol au Connecticut, n'ont pas de cachette pour leurs voisins et ont décidé de leur faire part de leur allégeance politique.

Ensemble on peut vaincre le cancer

DONNONS GÉNÉREUSEMENT

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

CANADIAN CANCER SOCIETY



L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Boris Eltsine durcit le ton

MOSCOU (Reuter) — Le président Boris Eltsine a ordonné hier le démantèlement d'une garde armée de 5000 hommes créée par le président conservateur du Parlement russe, Rouslan Khasboulatov, ainsi que l'interdiction du Front du salut national, qualifié la veille de « terrible danger pour la Russie ».

« Le président a signé un décret proclamant les unités de garde qui ne sont pas sous le commandement du président ou du ministère de l'Intérieur, formations armées illégales », a annoncé un porte-parole de la présidence.

Il a ajouté que le président russe avait aussi signé un décret ordonnant la dissolution immédiate du Front du salut national, constitué ce week-end par des ultra-nationalistes et des irrédoublables du communisme.

« Le ministère de l'Intérieur et de la Sécurité ont pour instruction de prendre les mesures les plus strictes pour prévenir l'activité d'autres groupes extrémistes », a encore dit le porte-parole cité par l'agence Itar-Tass.

L'interdiction du Front et la dissolution de la garde parlementaire, surnommée « garde du cardinal », ne sont pas directement liées, mais elle témoigne dans les deux cas d'une crispation du Kremlin face à une montée de la contestation.

Le président Eltsine a également reproché au ministre de l'Intérieur Victor Ierine d'avoir cédé le contrôle de bâtiments administratifs à la « garde du cardinal » et il lui a ordonné de confier ces immeubles à la garde de la

police.

Hier à la tombée de la nuit, des hommes de la garde étaient toujours en faction devant le Parlement — appelé ici Maison-Blanche — contrôlant l'identité des passants. Un responsable du cabinet de Rouslan Khasboulatov a déclaré qu'il n'avait pas vu le décret présidentiel et qu'il ne pouvait dès lors faire de commentaire.

La garde parlementaire, qui tire son nom du roman *Les Trois Mousquetaires* d'Alexandre Dumas, dans lequel les mousquetaires du roi affrontent sans relâche la garde du cardinal de Richelieu, suscite depuis longtemps la suspicion des députés libéraux.

La semaine passée, un membre de la garde avait été tué dans un accrochage avec des policiers dans un café du centre de Moscou.

Mais le déploiement, mardi, d'un détachement de la garde au quotidien libéral *Izvestia*, dont le Parlement revendique la propriété, a apparemment fait déborder le vase.

La garde entendait appliquer une résolution du Parlement visant à placer le journal, autrefois organe du Parlement soviétique, sous son contrôle. Cette résolution contredisait un précédent décret de Boris Eltsine affirmant l'indépendance des *Izvestia*.

Le numéro deux de la rédaction du journal, Nikolai Bodnarouk, a déclaré à Reuter que les gardes parlementaires déployés mardi autour du siège avaient été remplacés par des policiers au cours de la nuit.

« Nous sommes soulagés. Il est très dangereux d'avoir un groupe militaire qui ne soit pas assujéti au président ou au ministère de l'Intérieur mais qui dans le même temps soit prêt à exécuter n'importe quel ordre de son chef », a-t-il dit.

Ce nouveau rebondissement s'inscrit dans le cadre du bras de fer continué entre Boris Eltsine et le Parlement, qui a infligé un revers au président russe la semaine dernière en convoquant pour décembre une session de la plus haute autorité législative du pays, le Congrès des députés du peuple.

Étrangers et Sénégalais fuient le Cap Skirring

CAP SKIRRING, Sénégal (AFP) — La totalité des touristes étrangers et la grande majorité des habitants de Cap Skirring fuient le plus grand centre touristique du Sénégal, 24 heures après l'attaque des indépendantistes casamançais qui a fait 32 morts, a constaté sur place l'AFP.

« Ceux qui ne partent pas sont uniquement les villageois qui n'ont pas les moyens de le faire », a notamment indiqué le sous-préfet du Cap Skirring, à l'extrême sud-ouest du pays.

Les hôtels et les magasins sont fermés. Tout au long des routes avoisinantes on ne voit que des gens allant par petits groupes et transportant avec eux quelques matelas et autres ustensiles de cuisine. Les taxis brousse, pris d'assaut, ne sont pas assez nombreux pour conduire les villageois à Ziguinchor, la capitale de la région distante de 80 km.

Les premiers à partir ont été les 800 habitants du village de pêcheurs où a eu lieu la tuerie, en bordure de plage, entre les deux principaux bâtiments du Cap Skirring, le Club Méditerranée et l'hôtel Savana.

La moitié du village, lieu de promenades privilégiées des touristes étrangers, a été rasée par les assaillants. Sur 500 mètres il ne reste plus que des débris calcinés de cases de pêcheurs. Les derniers villageois qui rassemblent leurs maigres effets affirment que les assaillants, une quarantaine, ont agi avec préméditation.

« Ils ont d'abord rançonné les habitants les plus aisés, puis les ont froidement abattus, même lorsqu'ils avaient accepté de leur donner de l'argent », affirme l'un d'entre eux. Un autre reconnaît que depuis le mois d'août, la menace se faisait plus pressante contre les Sénégalais originaires d'autres régions.

« Dans chacune de leurs réunions, les indépendantistes affirmaient que seuls les Diolas, l'ethnie majoritaire de la Casamance, pouvaient rester. Or, nous, nous sommes originaires du nord du Sénégal ».

Les assurances données par les autorités sénégalaises ne suffisent pas à calmer la peur : « Les assaillants vont revenir. Personne ne sait d'ailleurs où ils sont partis et comment : par la route, la mer, à travers les marécages ? » se demande un autre villageois.

L'armée n'est pas présente dans les routes et avenues du Cap Skirring, ce qui accentue le mécontentement de la population. « Si les soldats avaient été déployés ici, comme partout en Casamance, rien ne se serait produit », affirment-ils.

Les hôteliers étrangers accusent le coup et reconnaissent qu'ils ne s'attendaient pas à une action aussi meurtrière et d'une telle ampleur. « L'enjeu économique est capital, non pas pour les Occidentaux mais pour la Casamance qui vit essentiellement du tourisme », affirme M. Christian Jacquot, un français qui dirige l'établissement « La Paillette ».

« C'est sûr, le début de la saison, qui va de novembre à mai, est fichu. Mais, d'ici trois semaines à un mois, les touristes reviendront », ajoute-il.

Les hôteliers insistent sur le fait qu'aucun touriste étranger n'a été menacé. « Certains n'ont rien vu, ni entendu », ajoute M. Jacquot.

Les Français qui habitent Cap Skirring depuis plusieurs années affirment pourtant que, pour la première fois, les indépendantistes n'ont pas hésité à frapper physiquement les Européens qui s'opposaient à leurs tentatives de s'emparer de leurs biens (voitures, argent, etc.).

Le dernier bilan officiel fait état de 32 morts, 7 blessés et 3 disparus (2 femmes et 1 enfant qui se serait noyé en tentant de prendre la fuite par la mer). Tous sont de nationalité sénégalaise.

Mais de nombreux villageois affirment qu'il y a eu plus d'une quarantaine de morts. « J'en ai compté personnellement 36 », souligne un résident français.

DROGUES... PAS BESOIN!

Santé et Services sociaux Québec

**MOI J'AIDE À SAUVER
LES PROJETS D'OXFAM-QUÉBEC.
J'ENVOIE MON 10\$**

169, rue Saint-Paul Est, Montréal (Québec), H2Y 1G8

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100-199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100-150 Achat-vente-échange
160-199 Location

200-299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200-250 Achat-vente-échange
251-299 Location

300-399 MARCHANDISES

400-499 OFFRES D'EMPLOI

500-599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES

600-699 VÉHICULES

101 Propriétés à vendre

A HUNTSVILLE
ADJ. COLLEGE ST. LOUIS
10 390 PAPIEREAU. Quartier résidentiel
près R.D.P. parcs, écoles, services. Soit 6
niveaux, 4 1/2 pièces (3 c.c.)
Marquetterie, boiserie, 2 pièces 1/2
dont bureau. Grenier, garage chauffé.
Gr. terrain cultivé, arbres matures. Sans
agent. 381-7532.

101 Propriétés à vendre

TERREBONNE, attention acheteur de
maison neuve, bungalow 1986, terrain
8000 p.c.a. payagère, cultivé par voie
de céder, libre immédiatement. 99 000 \$
Pas d'agent. 471-2023.

CENTRE-VILLE, RUE WOLFE
Cottage rénové, 3 c.c., cour arrière, 3
c.c., cour arrière avec trot. 139 000 \$
528-8832 réa.

103 Condominiums Co-propriétés

CONDO à St-Jean sur Richelieu, 4 1/2, air
climatisé, foyer, garage, piscine et salle
de réception.
348-5739

NOUVEAU BORDEAUX. Triplex, idéal prop.
occupant. Fenêtres alu., portes car.
cuisine rénovée. Pas d'agent. 331-2792.

103 Condominiums Co-propriétés

CONDO à St-Jean sur Richelieu, 4 1/2, air
climatisé, foyer, garage, piscine et salle
de réception.
348-5739

PIERREFONDS. Sagouay, petit cottage, 2
pis (80 x 125), près Rivière des Prairies,
n. fin. Fred 426-7855 (12h-12h30), 483-
3572 sor.

103 Condominiums Co-propriétés

CONDO à St-Jean sur Richelieu, 4 1/2, air
climatisé, foyer, garage, piscine et salle
de réception.
348-5739

ST-JULIE, luxueux coté 91, secteur
prestige, 12 p.c., 3000 p.c.a. habitables,
garage, tout équipé. 250 000 \$ 649-4364.

103 Condominiums Co-propriétés

CONDO à St-Jean sur Richelieu, 4 1/2, air
climatisé, foyer, garage, piscine et salle
de réception.
348-5739

VIMONT sp. 88, 3 chambres, 2 s/bains,
garage, 1/20, piscine creusée, extra 150
000 \$, transfert 559-1779, 544-7978.

103 Condominiums Co-propriétés

CONDO à St-Jean sur Richelieu, 4 1/2, air
climatisé, foyer, garage, piscine et salle
de réception.
348-5739

SITUATION GÉNÉRALE: les conditions nuageuses
persisteront sur la majeure partie de nos régions
au cours des prochains jours avec de faibles
probabilités de précipitations. Une faible pertur-
bation à travers l'extrême sud-ouest du Qué-
bec, cette nuit, ce qui donnera un peu de pluie
ou de neige sur ces régions aujourd'hui.

103 Condominiums Co-propriétés

CONDO à St-Jean sur Richelieu, 4 1/2, air
climatisé, foyer, garage, piscine et salle
de réception.
348-5739

QUÉBEC

Abitibi, Témiscamingue et Réservoirs Cabouge et
Gouin: nuageux avec quelques flocons. Max. 2. De-
main: nuageux avec éclaircies. Max. 2.

103 Condominiums Co-propriétés

CONDO à St-Jean sur Richelieu, 4 1/2, air
climatisé, foyer, garage, piscine et salle
de réception.
348-5739

LAURENTIDES: nuageux avec 40 % de probabilité d'a-
verses de neige. Max. 3. Demain: nuageux avec éclair-
cies. Max. 4.

103 Condominiums Co-propriétés

CONDO à St-Jean sur Richelieu, 4 1/2, air
climatisé, foyer, garage, piscine et salle
de réception.
348-5739

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

**DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 16H00**

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce,
téléphonez avant 14h30
pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **286-1200**
Télécopieur: **286-8198**

Pour placer votre annonce par la poste:
C.P. 6033, succ. Place d'Armes
Montréal, H2Y 3S6

103 Condominiums Co-propriétés

PLATEAU 5 1/2, 2 c.c., 920 p.c.a., cachet,
coul. ensoleillé, complètement rénové.
R. ch. 97 000 \$, 4650 de Lanouërie,
près Gifford 278-2387.

103 Condominiums Co-propriétés

SANCTUAIRE
Particulier 2 chambres,
PHASE IV, 335 000 \$
sacrilifierait 285 000 \$
286-9393
SOIR: 932-8893
29-10-92

103 Condominiums Co-propriétés

CONDO à St-Jean sur Richelieu, 4 1/2, air
climatisé, foyer, garage, piscine et salle
de réception.
348-5739

103 Condominiums Co-propriétés

SANCTUAIRE
Particulier 2 chambres,
PHASE IV, 335 000 \$
sacrilifierait 285 000 \$
286-9393
SOIR: 932-8893
29-10-92

103 Condominiums Co-propriétés

CONDO à St-Jean sur Richelieu, 4 1/2, air
climatisé, foyer, garage, piscine et salle
de réception.
348-5739

103 Condominiums Co-propriétés

SANCTUAIRE
Particulier 2 chambres,
PHASE IV, 335 000 \$
sacrilifierait 285 000 \$
286-9393
SOIR: 932-8893
29-10-92

103 Condominiums Co-propriétés

CONDO à St-Jean sur Richelieu, 4 1/2, air
climatisé, foyer, garage, piscine et salle
de réception.
348-5739

103 Condominiums Co-propriétés

SANCTUAIRE
Particulier 2 chambres,
PHASE IV, 335 000 \$
sacrilifierait 285 000 \$
286-9393
SOIR: 932-8893
29-10-92

103 Condominiums Co-propriétés

CONDO à St-Jean sur Richelieu, 4 1/2, air
climatisé, foyer, garage, piscine et salle
de réception.
348-5739

103 Condominiums Co-propriétés

SANCTUAIRE
Particulier 2 chambres,
PHASE IV, 335 000 \$
sacrilifierait 285 000 \$
286-9393
SOIR: 932-8893
29-10-92

103 Condominiums Co-propriétés

CONDO à St-Jean sur Richelieu, 4 1/2, air
climatisé, foyer, garage, piscine et salle
de réception.
348-5739

103 Condominiums Co-propriétés

SANCTUAIRE
Particulier 2 chambres,
PHASE IV, 335 000 \$
sacrilifierait 285 000 \$
286-9393
SOIR: 932-8893
29-10-92

103 Condominiums Co-propriétés

CONDO à St-Jean sur Richelieu, 4 1/2, air
climatisé, foyer, garage, piscine et salle
de réception.
348-5739

103 Condominiums Co-propriétés

SANCTUAIRE
Particulier 2 chambres,
PHASE IV, 335 000 \$
sacrilifierait 285 000 \$
286-9393
SOIR: 932-8893
29-10-92

103 Condominiums Co-propriétés

CONDO à St-Jean sur Richelieu, 4 1/2, air
climatisé, foyer, garage, piscine et salle
de réception.
348-5739

103 Condominiums Co-propriétés

SANCTUAIRE
Particulier 2 chambres,
PHASE IV, 335 000 \$
sacrilifierait 285 000 \$
286-9393
SOIR: 932-8893
29-10-92

160 Appartements-logements à louer

C.D.N. - LACOMBE, Haut duplex, 7
pièces, 2 s/bains, chauffé, 1300 \$ 739-
1505.

176 Chalets à louer

MAISON DE LUXE à louer pour saison de
ski 1992-1993, sur site Rochers Boisés à
Ste-Adèle, meubles style contemporain
6000 \$ pour 5 mois 7000 \$ pour 7 mois
POUR INFORMATIONS
842-8908, 819-322-7075

160 Appartements-logements à louer

C.D.N. - LACOMBE, Haut duplex, 7
pièces, 2 s/bains, chauffé, 1300 \$ 739-
1505.

176 Chalets à louer

MAISON DE LUXE à louer pour saison de
ski 1992-1993, sur site Rochers Boisés à
Ste-Adèle, meubles style contemporain
6000 \$ pour 5 mois 7000 \$ pour 7 mois
POUR INFORMATIONS
842-8908, 819-322-7075

160 Appartements-logements à louer

C.D.N. - LACOMBE, Haut duplex, 7
pièces, 2 s/bains, chauffé, 1300 \$ 739-
1505.

176 Chalets à louer

MAISON DE LUXE à louer pour saison de
ski 1992-1993, sur site Rochers Boisés à
Ste-Adèle, meubles style contemporain
6000 \$ pour 5 mois 7000 \$ pour 7 mois
POUR INFORMATIONS
842-8908, 819-322-7075

160 Appartements-logements à louer

C.D.N. - LACOMBE, Haut duplex, 7
pièces, 2 s/bains, chauffé, 1300 \$ 739-
1505.

176 Chalets à louer

MAISON DE LUXE à louer pour saison de
ski 1992-1993, sur site Rochers Boisés à
Ste-Adèle, meubles style contemporain
6000 \$ pour 5 mois 7000 \$ pour 7 mois
POUR INFORMATIONS
842-8908, 819-322-7075

160 Appartements-logements à louer

C.D.N. - LACOMBE, Haut duplex, 7
pièces, 2 s/bains, chauffé, 1300 \$ 739-
1505.

176 Chalets à louer

MAISON DE LUXE à louer pour saison de
ski 1992-1993, sur site Rochers Boisés à
Ste-Adèle, meubles style contemporain
6000 \$ pour 5 mois 7000 \$ pour 7 mois
POUR INFORMATIONS
842-8908, 819-322-7075

160 Appartements-logements à louer

C.D.N. - LACOMBE, Haut duplex, 7
pièces, 2 s/bains, chauffé, 1300 \$ 739-
1505.

176 Chalets à louer

MAISON DE LUXE à louer pour saison de
ski 1992-1993, sur site Rochers Boisés à
Ste-Adèle, meubles style contemporain
6000 \$ pour 5 mois 7000 \$ pour 7 mois
POUR INFORMATIONS
842-8908, 819-322-7075

160 Appartements-logements à louer

C.D.N. - LACOMBE, Haut duplex, 7
pièces, 2 s/bains, chauffé, 1300 \$ 739-
1505.

176 Chalets à louer

MAISON DE LUXE à louer pour saison de
ski 1992-1993, sur site Rochers Boisés à
Ste-Adèle, meubles style contemporain
6000 \$ pour 5 mois 7000 \$ pour 7 mois
POUR INFORMATIONS
842-8908, 819-322-7075

160 Appartements-logements à louer

C.D.N. - LACOMBE, Haut duplex, 7
pièces, 2 s/bains, chauffé, 1300 \$ 739-
1505.

176 Chalets à louer

MAISON DE LUXE à louer pour saison de
ski 1992-1993, sur site Rochers Boisés à
Ste-Adèle, meubles style contemporain
6000 \$ pour 5 mois 7000 \$ pour 7 mois
POUR INFORMATIONS
842-8908, 819-322-7075

160 Appartements-logements à louer

C.D.N. - LACOMBE, Haut duplex, 7
pièces, 2 s/bains, chauffé, 1300 \$ 739-
1505.

176 Chalets à louer

MAISON DE LUXE à louer pour saison de
ski 1992-1993, sur site Rochers Boisés à
Ste-Adèle, meubles style contemporain
6000 \$ pour 5 mois 7000 \$ pour 7 mois
POUR INFORMATIONS
842-8908, 819-322-7075

259 Espaces commerciaux à louer

4115 PAPIEREAU: Beau grand local pour
profs, chauffé, face parc. 526-1875

575 Déménagement

DISPONIBLE TOUT TEMPS
Déménagement, emballage,
Entreposage. Local et longue distance.
Assurance complète. 263-3275

275 Locaux à louer

A LAVAL entre autoroutes 13 et 15 sur
autoroute 440, 2 bureaux climatisés
avec entrepôt, 2700 p.c.a., seulement
4,85\$/p.c.a. + frais.
681-2536

695 Automobiles

-VOLKSWAGEN Jetta, GLI, 940, g/ae,
-OPEL GT, 1971, rouge
931-1589 après 17h

336 Encans

ENCAN
MEUBLES, BIBELOTS,
TAPIS, TABLEAUX
ANTIQUES
VISITE: vend. 30 oct.
sam. 31 oct.
dim. 1er nov.
VENTE: lundi 2 nov. 19h
ANTIQUES 2000
1713 Amherst
529-6466

336 Encans

ENCAN
MEUBLES, BIBELOTS,
TAPIS, TABLEAUX
ANTIQUES
VISITE: vend. 30 oct.
sam. 31 oct.
dim. 1er nov.
VENTE: lundi 2 nov. 19h
ANTIQUES 2000
1713 Amherst
529-6466

520 Préparation de C. V.

C.V., par détenteurs de MBA membre du
Bureau d'éthique commerciale Prestige.
939-2200

522 Traitement de texte

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL & MÉDICAL
Harvard, N.D.G. 482-0226

529 Services professionnels

"LES MAÎTRES DE LA TOITURE" Toitures
asphalte, bardeau, tuiles, etc. M. 745-
6207, 565-6239

530 Cours

ANGLAIS INTENSIF, par diplômée de
McGill, 115h. ANGL. LINGA 527-8546.

530 Cours

ANGLAIS INTENSIF, par diplômée de
McGill, 115h. ANGL. LINGA 527-8546.

530 Cours

ANGLAIS INTENSIF, par diplômée de
McGill, 115h. ANGL. LINGA 527-8546.

530 Cours

ANGLAIS INTENSIF, par diplômée de
McGill, 115h. ANGL. LINGA 527-8546.

530 Cours

ANGLAIS INTENSIF, par diplômée de
McGill, 115h. ANGL. LINGA 527-8546.

530 Cours

ANGLAIS INTENSIF, par diplômée de
McGill, 115h. ANGL. LINGA 527-8546.

530 Cours

ANGLAIS INTENSIF, par diplômée de
McGill, 115h. ANGL. LINGA 527-8546.

530 Cours

ANGLAIS INTENSIF, par diplômée de
McGill, 115h. ANGL. LINGA 527-8546.

530 Cours

ANGLAIS INTENSIF, par diplômée de
McGill, 115h. ANGL. LINGA 527-8546.

DÉCÈS

RACOT MARCOTTE, ALICE
A l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke, le 27
octobre 1992, est décédée Alice
Marcotte, artiste-peintre, à l'âge de
84 ans, épouse de feu Félix Racot,
architecte et ingénieur.
Elle laisse dans le deuil ses enfants

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

L'incertitude plane sur la Roumanie à la suite d'un retournement d'alliance politique

BUCAREST (AFP) — Une période de grande incertitude s'est ouverte hier en Roumanie après l'échec du « pacte politique » proposé par le Front démocratique du salut national (FDSN) de M. Ion Iliescu — réélu président de la République le 11 octobre — aux principaux partis d'opposition regroupés dans la Convention démocratique de Roumanie (CDR) ainsi qu'au Front du salut national (FSN, dirigé par l'ex-premier ministre Petre Roman).

Aucune majorité parlementaire claire n'étant sortie des élections législatives du 27 septembre dernier, des représentants du FDSN ont finalement été élus hier à la présidence des deux chambres du Parlement de Bucarest avec l'appui d'élus ultra-nationalistes ou néo-communistes.

L'actuel ministre des Affaires étrangères Adrian Nastase (FDSN) a été élu président de la Chambre des députés avec 180 voix contre 145 au candidat du FSN soutenu par la CDR, le ministre de l'Intérieur Victor Babiu (FSN).

M. Nastase avait été initialement pressenti pour devenir le premier ministre d'un gouvernement FDSN qui aurait dû bénéficier du soutien tacite de la CDR et du FSN, dans le cadre d'un « pacte » auquel ces deux formations avaient donné leur accord de principe dimanche dernier.

Pour être élu président de la Chambre des députés, M. Nastase a dû recueillir les voix des 117

députés FDSN, mais aussi celles du Parti « Grande Roumanie » (qualifié de « national-communiste » par ses adversaires : 16 députés), du Parti socialiste du travail (PST, héritier direct de l'ancien parti communiste : 13 députés) ainsi que du Parti nationaliste PUNR (30 députés).

Parallèlement, le président du FDSN Oliviu Gherman a été élu président du Sénat avec 81 voix contre 59 au candidat de la CDR soutenu par le FSN, le secrétaire d'État à l'Enseignement Emil Tocaci (CDR).

Une majorité « de gauche, avec le soutien déclaré du PST et de Grande Roumanie, et non déclaré du PUNR, s'est ainsi constituée » autour du FDSN, alors que le « pacte » auparavant proposé par le parti du président Iliescu à la CDR et au FSN avait justement pour but d'éviter au FDSN d'avoir recours au soutien de telles « formations extrémistes », a commenté le chef du groupe FSN à la Chambre des députés, Adrian Severin.

Au cours d'une conférence de presse commune, les responsables de la CDR et du FSN ont rejeté la responsabilité de la rupture des négociations sur le FDSN, qui ne voulait selon eux « céder aucun levier du pouvoir d'État ». Ils ont répété qu'ils entendaient pratiquer une « opposition constructive ».

Le quotidien du FDSN, *Dimineata*, a pour sa part rejeté la responsabilité de cet échec sur le « désir inassouvi de pouvoir des membres de la

CDR et du FSN ». Ce journal proche du président Iliescu a brandi la menace d'élections législatives anticipées pour sortir d'une éventuelle impasse parlementaire et, dans ce contexte, a « averti ces forces politiques » qu'elles risquaient de s'attirer « le mépris mérité de l'électorat et les malédictions des pauvres ».

Selon le président du Parti social-démocrate (PSDR, membre de la CDR) Sergiu Cunesco, l'opposition entend maintenant « respecter intégralement le jeu démocratique, les rapports entre majorité et minorité ». « Nous allons adopter une attitude constructive, mais salionner tout glissement vers l'autoritarisme », a indiqué M. Cunesco.

Le « bloc de gauche » révélé par l'élection des présidents des deux chambres « peut former le gouvernement et gouverner », a souligné M. Severin (FSN), mais « nous doutons que cette majorité puisse contribuer au bien du pays », a ajouté ce proche de M. Roman.

Le chef du groupe du Parti national paysan (PNP-CD, principale composante de la CDR) à la Chambre des députés, Ion Diaconescu, a estimé que « les négociations lancées par le président Iliescu devaient aboutir, par la signature d'un pacte politique, à la neutralisation et au désarmement de l'opposition, ce qui ne pouvait être accepté ».

Le numéro 2 du cartel de Medellin est abattu

BOGOTA (Reuters) — Le numéro 2 du cartel de Medellin, Brance Munoz Mosquera, a été abattu par une unité d'élite de la police au cours de la nuit de mardi à mercredi, a annoncé hier la police colombienne.

Des responsables de la police ont déclaré à Reuters que Brance Munoz Mosquera, l'un des criminels les plus recherchés du pays, avait été tué peu après minuit dans le quartier de Fatima de Medellin, alors qu'il s'opposait à son arrestation. Aucun policier n'a été blessé lors de l'opération.

Brance Munoz Mosquera, 33 ans, était considéré comme le bras droit du chef du Cartel, Pablo Escobar, lequel est toujours en fuite.

Il était recherché pour terrorisme et meurtres. Le gouvernement avait offert une récompense de 143 000 \$ pour toute information pouvant conduire à son arrestation.

À l'inverse de Pablo Escobar et de ses tenants, Munoz Mosquera n'avait jamais tiré parti des offres de clémence du gouvernement colombien en échange de sa reddition. Il était en fuite depuis son éviction spectaculaire de la prison Bella Vista de Medellin en 1988.

Selon la police, la mort du n° 2 du cartel de Medellin rend hautement improbable une reddition de Pablo Escobar. Celui-ci s'est évadé de prison en juillet dernier, 13 mois seulement après s'être rendu à la police.

Sept des neuf lieutenants de Pablo Escobar, qui s'étaient échappés avec lui, se sont rendus ces deux derniers mois.

Le général Jairo Rodriguez, chef de la police de Medellin, a expliqué que Brance Munoz Mesquera se trouvait en compagnie de deux femmes lorsque la police est arrivée dans la maison où il se trouvait, sur la foi d'un renseignement.

« Le rapport de l'opération dit que lorsque les forces de la loi et de l'ordre se sont avancées pour capturer cet homme, ils ont été reçus par des tirs de mitrailleuse », a raconté Jairo Rodriguez sur les ondes de Radio Caracol.

Ultérieurement, dans une interview accordée à radio RCN, il a précisé que le trafiquant avait modifié son apparence, mais qu'il avait été formellement identifié grâce à ses empreintes digitales.

AVIS PUBLICS

AVIS PUBLICS
HEURE DE TOMBÉE
Les réservations doivent être faites
avant 16h00 pour publication (2) deux
jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant midi (12h) le vendredi.

Publications du mardi:
Réservation avant 16h00 le vendredi.

Pierrette Rousseau,
Tél.: 286-1200 Fax: 286-8198

VENTES
EN
JUSTICE

Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre
des huissiers
du Québec

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-207485-925

COUR SUPÉRIEURE
(CHAMBRE DE LA FAMILLE)

PRÉSENT
ARMANDO ARZOLA GRINON,
Partie demanderesse

MARIA CRISTINA DURAN BAUTISTA,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à Maria Cristina Duran Bautista de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, Notre-Dame Est, ville et district de Montréal, salle 1.100, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de Maria Cristina Duran Bautista.

Lieu: Palais de Justice de Montréal, 1
Notre-Dame Est, ville et district de
Montréal.
Date: 26 octobre 1992

DIANE BERLINGUET

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-015199-928

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT

PROTONOTAIRE ADJOINT
LA SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES CIBC,
Partie demanderesse-requérante

GROUPE MULTI-LOGEMENTS INC.,
Partie défenderesse-intimée

ASSIGNATION

ORDRE est donné à GROUPE MULTI-LOGEMENTS INC., de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame, à Montréal, Qc, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'article 119.1 C.p.c. a été remise au greffe à l'intention de GROUPE MULTI-LOGEMENTS INC.

Lieu: Montréal, Québec
Date: 16 octobre 1992

RÉAL PLOURDE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-206900-924

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT

LIJIANE WONG SUI GHEONG,
Partie demanderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à AH FONG AHYINSEN WONG CHIN, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, est rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la demande en divorce et de la requête pour mesures provisoires a été remise au greffe à l'intention de AH FONG AHYINSEN WONG CHIN.

Lieu: Montréal
Date: 15 octobre 1992

RÉAL PLOURDE

PROTONOTAIRE ADJOINT
MES LAROCHE, BIBEAU & FAUTEUX
4255, RUE WELLINGTON #101
VERDUN, QUÉBEC H4G 1V9
Tél: 761-4838

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-015974-924

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT

PROTONOTAIRE ADJOINT
LA COMPAGNIE DE FIDUCIE DU
GROUPE INVESTORS LITE,

Partie demanderesse

DENIS DERROY,
Partie défenderesse

AVIS

Prenez avis que les procureurs de la demanderesse ont déposé au greffe de la Cour Supérieure du district de Montréal, au 10 rue St-Antoine est, un avis de 60 jours en vertu des articles 1040 A et suivants du Code civil.

A moins que vous n'ayez remédié à votre défaut conformément à ces articles dans les 60 jours de la présente publication, il sera procédé contre vous suivant la loi.

Une copie de l'avis de 60 jours a été laissée au greffe de la Cour à votre intention.

Lieu: Montréal
Date: 26 octobre 1992

DIANE BERLINGUET,
Protonotaire adjoint

qualité, sous bénéfice d'inventaire, la succession de Ghislaine TRUDEAU, de son vivant demeurant au 7890

Nelligan, en la ville de Brissard, province de Québec, décédée le 20

février 1992, par acte passé devant

Mie NGUYEN Lan-Huong, notaire,

H22 1K1, le 15 octobre 1992, d'ament enregistré au bureau

d'enregistrement de Chambly, le 19

octobre 1992, sous le numéro

921682.

Montréal, le 23 octobre 1992.

La procureur,

NGUYEN Lan-Huong, notaire.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC,
DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU
QUÉBEC, NO: 505-27-002785-922, le

Percepteur des amendes, Partie

demanderesse, -vs- Jean-Paul Provost,

Partie défenderesse. Le 10ième jour de

novembre 1992, à 10h00, ou 371

Flouberg, St-Jules, Qc, district de

longueuil, seront vendus par autorité de

justice, les biens et effets de: Jean-Paul

Provost, saisis en cette cause, consistant

en: 1 vidéo VHS Fisher, série: L48598

et en: 1 télévision Zenith, 26"

2924453178 et acc.; 1 vidéo VHS Zenith

série 41101691 et acc.; 1 sofa beige

avec coussins et acc.; 1 table à café

"chinois" et acc.; 1 petit meuble style

"chinois" à 2 portes et acc. Conditions:

ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE

VISE. Informations: GUY GAUCHER

huissier, [514]461-3340, MAURICE

GAUCHER & ASSOCIÉS, HUISSIERS,

1505 Place de l'Hôtel de ville, S. 106,

St-Bruno, Québec, J3V 5Y6.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC,
DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU

QUÉBEC, NO: 500-02-027942-924

COUR DU QUÉBEC
(Chambre civile)

PRÉSENT

PROTONOTAIRE

BANQUE DE MONTRÉAL

Partie demanderesse

CHRISTINE RICHELIN

Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à CHRISTINE RICHELIN, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, est, rue Notre-Dame, à Montréal, dit district, salle 1.100, dans les (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir.

Une copie du bref de saisie avant jugement, affidavit et avis selon l'article 119.1 C.p.c., a été remise au greffe à l'intention de CHRISTINE RICHELIN.

Lieu: Montréal
Date: 22 octobre 1992

GILBERT CHAPADOS,
Protonotaire.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC,
DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU

QUÉBEC, NO: 505-27-002785-922, le

Percepteur des amendes, Partie

demanderesse, -vs- Jean-Paul Provost,

Partie défenderesse. Le 10ième jour de

novembre 1992, à 10h00, ou 371

Flouberg, St-Jules, Qc, district de

longueuil, seront vendus par autorité de

justice, les biens et effets de: Jean-Paul

Provost, saisis en cette cause, consistant

en: 1 vidéo VHS Fisher, série: L48598

et en: 1 télévision Zenith, 26"

2924453178 et acc.; 1 vidéo VHS Zenith

série 41101691 et acc.; 1 sofa beige

avec coussins et acc.; 1 table à café

"chinois" et acc.; 1 petit meuble style

"chinois" à 2 portes et acc. Conditions:

ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE

VISE. Informations: GUY GAUCHER

huissier, [514]461-3340, MAURICE

GAUCHER & ASSOCIÉS, HUISSIERS,

1505 Place de l'Hôtel de ville, S. 106,

St-Bruno, Québec, J3V 5Y6.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC,
DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU

QUÉBEC, NO: 500-05-015431-925

COUR SUPÉRIEURE

PROTONOTAIRE ADJOINT

PIERRE PAQUETTE

et

JEAN-PAUL ARCHAMBAULT

et

SIMON THÉORÉ

et

DENIS RAYMOND

et

RENÉ LACHANCE

Partie demanderesse

et

LES DÉVELOPPEMENTS ESPLANADE

INC.,

Partie défenderesse

et

LE RÉGISTRATEUR DE LA DIVISION

D'ENREGISTREMENT DE LA PROPRIÉTÉ

Mis-en-cause

ASSIGNATION

ORDRE est donné à LES DÉVELOPPEMENTS ESPLANADE INC., de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, est, rue Notre-Dame, à Montréal, dit district, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie du bref de saisie avant jugement, affidavit et avis selon l'article 119.1 C.p.c., a été remise au greffe à l'intention de LES DÉVELOPPEMENTS ESPLANADE INC.

Lieu: Montréal
Date: 22 octobre 1992

DIANE BERLINGUET,

MES BYERS CASGRAIN & ASS.

1, Place Ville-Marie

bureau 3900

Montréal, Qc.

DORS/92-584
9 octobre 1992

Attendu que les États-Unis se proposent de prendre une mesure contenue dans l'article 1706(a) (1) de la loi intitulée National Defense Authorization Act for Fiscal Year 1993, adoptée par le Congrès des États-Unis le 5 octobre 1992, qui touche l'article 515.559 du règlement intitulé Cuban Assets Control Regulations, 31 C.F.R., partie 515, et qui constitue une mesure dans le domaine du commerce ou des échanges entre le Canada et Cuba;

Attendu que la procureure générale du Canada estime que cette mesure est susceptible de porter atteinte, dans le domaine du commerce ou des échanges entre le Canada et Cuba, à d'importants intérêts canadiens touchant une activité exercée en tout ou en partie au Canada ou, d'une façon générale, est susceptible d'empiéter sur la souveraineté du Canada.

A ces causes, avec le consentement de la secrétaire d'État aux Affaires extérieures et en vertu de l'article 5 de la Loi sur les mesures extraterritoriales étrangères, la procureure générale du Canada abroge l'Arrêté de 1990 sur les mesures extraterritoriales étrangères (États-Unis), pris le 31 octobre 1990, et prend en remplacement l'Arrêté enjoignant à toute personne se trouvant au Canada de donner avis des communications se rapportant à une mesure extraterritoriale des États-Unis qui porte atteinte au commerce ou aux échanges entre le Canada et Cuba et de se soustraire à ces mesures, ci-après.

Ottawa, le 9 octobre 1992

La procureure générale du Canada

KIM CAMPBELL

Consentement de:

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures

BARBARA MCDOWALL

* DORS/90-751, Gazette du Canada Partie II, 1990, p. 4918

ARRÊTÉ ENJOIGNANT À TOUTE PERSONNE SE TROUVANT AU CANADA DE DONNER AVIS DES COMMUNICATIONS SE RAPPORTANT À UNE MESURE EXTRATERRITORIALE DES ÉTATS-UNIS QUI PORTE ATTEINTE AU COMMERCE OU AUX ÉCHANGES ENTRE LE CANADA ET CUBA ET DE SE SOUSTRAIRE À CES MESURES

Titre abrégé

1. Arrêté de 1992 sur les mesures extraterritoriales étrangères (États-Unis).

Définitions

2. Les définitions qui suivent s'appliquent au présent arrêté.

« mesure extraterritoriale des États-Unis. Mesure contenue dans l'article 1706(a) (1) de la loi des États-Unis intitulée National Defense Authorization Act for Fiscal Year 1993, adoptée par le Congrès des États-Unis le 5 octobre 1992, qui prévoit s'appliquer à tout commerce ou à tout échange entre le Canada et Cuba. (extraterritorial measure of the United States)

« personne morale » Personne morale enregistrée ou constituée sous le régime des lois du Canada ou d'une province qui exerce une activité en tout ou en partie au Canada. (corporation)

Avis

3. Toute personne morale et tout dirigeant d'une personne morale qui, relativement au commerce ou aux échanges entre le Canada et Cuba, reçoivent des directives, instructions, indications d'orientation ou autres communications se rapportant à la mesure extraterritoriale des États-Unis et émanant d'un tiers en situation de diriger ou d'influencer les activités au Canada de la personne morale doivent en informer le procureur général du Canada.

Obligation

4. Toute personne morale est tenue de se soustraire à la mesure extraterritoriale des États-Unis relativement au commerce ou aux échanges entre le Canada et Cuba, ainsi qu'aux directives, instructions, indications d'orientation ou autres communications se rapportant à cette mesure et émanant d'un tiers en situation de diriger ou

DES IDÉES, DES EVENEMENTS

Le Québec, un grand avenir continental

Le NON pourrait pousser les Québécois à se redéployer économiquement vers le Sud et vers le monde entier

Luc Loslier
Professeur de géographie à l'UQAM

Pour les UNS, le NON lors du référendum du 26 octobre aura des conséquences économiques néfastes (et à bien plus forte raison l'accès du Québec à la souveraineté). Pour les autres, le Canada souffre d'une administration financière si désastreuse que le Québec aurait tout intérêt à se séparer d'un pays en banqueroute.

Ces considérations économiques et financières ont certes une grande importance; nous avons eu droit à nombre d'analyses et de scénarios à leur sujet, se situant entre les deux pôles du désastre économique et de la faillite canadienne. Mais il y a aussi un contexte plus large, moins circonstanciel, dont nous voulons évoquer ici quelques éléments.

Il s'agit de voir comment se positionne le Québec, quant à quelques indicateurs-clés par rapport à l'ensemble des pays du monde et, dans un contexte plus immédiat, comment il se situe en Amérique du Nord.

Le positionnement du Québec de ce double point de vue est un déterminant majeur de ses possibilités de développement et de sa base de négociation. Il est donc judicieux de le considérer pour apprécier la valeur des offres faites au Québec et voir si elles répondent aux exigences légitimes que peut de façon réaliste avoir le Québec.

Le Québec dans le monde

Le programme des Nations unies pour le développement (PNUD) recense dans son dernier rapport 160 pays, dont 127 sont classés « en développement » et 33 sont classés « industrialisés » allongée à 34, le Québec serait au 24e rang quant à la population, précédé par la Suède (8,4 millions d'habitants) et l'Autriche (7,6 millions), et immédiatement suivi par la Suisse (6,6 millions), le Danemark (5,1 millions), la Finlande (5 millions), Israël (4,6 millions) et la Norvège (4,2 millions).

Comme on le voit, il n'est pas besoin d'être un géant démographique pour avoir un rôle véritable dans le concert des nations, et le Québec disposerait là de voisins honorables.

Quant à la superficie du territoire, le Québec serait au cinquième rang mondial, avec 1,48 million de kilomètres carrés, précédé par l'ex-URSS (superficie gigantesque de 22,27 millions de km carrés, maintenant divisée entre les diverses républiques), les USA, le Canada (qui aurait perdu un rang après la séparation du Québec) et l'Australie.

Après le Québec viendraient ensuite des pays très importants : la France

(54 600 km carrés), l'Espagne, la Suède, le Japon et l'Allemagne.

À l'échelle internationale, le territoire québécois est très grand. Cela est important, parce que c'est une énorme richesse à cause des ressources qui s'y trouvent : réserves de minerais, d'énergie et (ce qui n'est pas à négliger, parce que c'est une matière qui deviendra rare et de plus en plus précieuse) d'eau.

Pour le produit intérieur brut (PIB) per capita, ce qui est évidemment un indicateur important, le Québec, avec 17 000 \$ US par habitant, se trouverait à un rang très élevé, le quatrième parmi les pays industrialisés, précédé par les USA (21 000 \$), le Canada (19 200) et la Suisse (18 600) (à vrai dire, le PIB per capita du Québec est peut-être sous-estimé ici, parce que pour les autres pays, le PNUD calcule un PIB per capita « ajusté », c'est-à-dire qui tient compte du pouvoir d'achat intérieur de la monnaie. Cet ajustement n'a pas pu être fait pour tenir

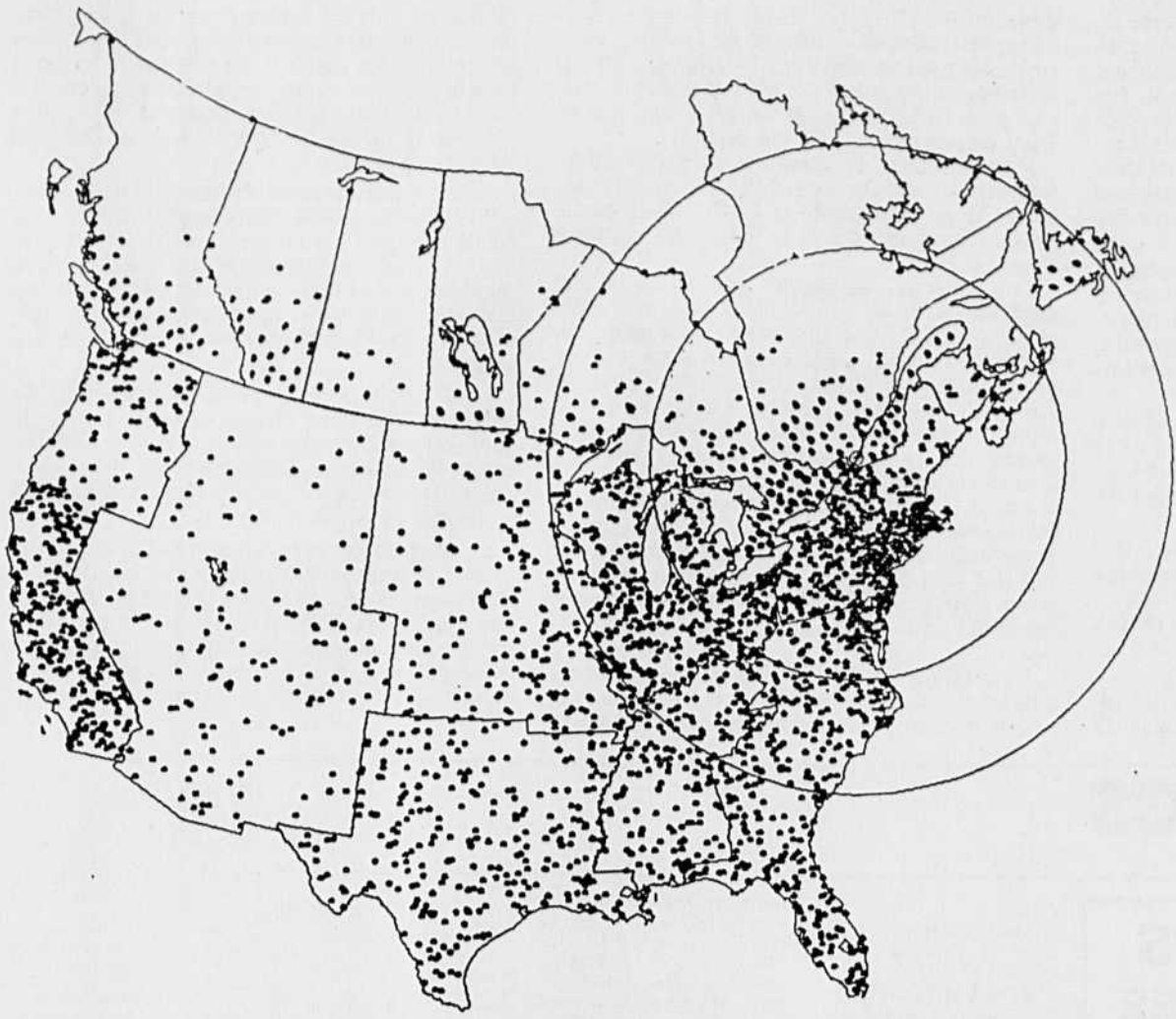
La proposition de souveraineté québécoise, loin d'être fermée et frileuse, est porteuse d'une ouverture au monde bien plus grande que le cadre actuel.

compte de la situation québécoise). Le Québec serait suivi, quant au PIB par habitant, par des pays de très haut niveau de vie : la Norvège (16 800), le Luxembourg (16 500), l'Australie (15 300) et la Suède (14 800).

Le Québec dans l'Amérique du Nord

Le Québec occuperait donc une place enviable à l'échelle planétaire, mais la position globale ne signifie pas tout — encore faut-il se préoccuper de son voisinage immédiat. Le Québec a eu traditionnellement au Canada une fonction manufacturière importante et c'est toujours pour lui un secteur primordial : la valeur des livraisons des fabricants manufacturiers représente 46,2 % de son produit intérieur brut pour 1990 (le pourcentage est de 54,2 pour l'Ontario, alors qu'il est de 2,8 pour le reste du Canada).

Le Québec rassemble 24,2 % des travailleurs dans ce secteur d'emploi au Canada (48,6 pour l'Ontario et 23,6 pour le reste du Canada). Cela est un peu moins qu'en 1951, alors qu'il comptait le tiers des travailleurs de



Le premier cercle centré sur Montréal, qui a un rayon de 1000 kilomètres, contient 100 millions de personnes; le deuxième cercle, à 1500 kilomètres, englobe 155 millions de personnes. Chaque point représente 100 000 habitants.

l'industrie manufacturière canadienne. La baisse est en partie explicable par la diminution relative de la population active québécoise dans l'ensemble canadien (3,6 % de moins qu'en 1951), mais il faut aussi se dire qu'il est normal que l'économie des autres provinces se diversifie, qu'elles tendent à diminuer leur dépendance dans le secteur manufacturier; c'est une tendance qu'elles vont chercher à accentuer.

Comme producteur de biens manufacturés, le Québec a évidemment d'abord besoin d'un marché, autant que possible proche, peuplé et vigoureux. Or comme le montrent les chiffres précités, le reste du Canada n'est plus un marché captif du Québec et de l'Ontario et il le sera de moins en moins.

D'un autre côté, qu'on le veuille ou non, on assiste à une globalisation des marchés dont l'accord de libre-échange Canada-USA est une première étape. L'accord sera bientôt élargi pour comprendre le Mexique et déjà il est question d'y intégrer le Chili, puis d'autres pays sud-américains.

L'Ouest canadien développant son secteur manufacturier et le marché s'ouvrant au Sud, les échanges dans le sens Nord-Sud vont obligatoirement se développer beaucoup plus que dans l'autre sens. Cela est logique et répond d'ailleurs mieux aux besoins du Québec d'un marché proche, peuplé et vigoureux, soit un grand nombre d'acheteurs, aussi aisés et rapprochés que possible.

Le Canada compte une population d'un peu plus de 27 millions de personnes en 1991, s'étalant lâchement sur plus de 5000 kilomètres. Or il faut réaliser que le Nord-Est américain, notre voisin immédiat, compte la plus grande concentration de population nord-américaine.

À l'intérieur d'un rayon de 1000 kilomètres de Montréal, on trouve au-delà de 100 millions de personnes. À 1500 kilomètres, on dénombre plus de 150 millions de personnes. On a donc, au sud, un bassin de consommateurs plusieurs fois plus important, beaucoup plus dense, à une distance beaucoup plus courte. Cela indique clairement de quel côté le Québec a intérêt à développer son action.

Il reste que la compétitivité doit être à la mesure de cet intéressant marché qui est à côté de nous; c'est une exigence à laquelle la globalisation des marchés forcera de toute façon le Québec à répondre.

Quelques perspectives

Il faut espérer que le référendum du 26 octobre aura permis tout de même de tourner une page significative dans l'histoire du Québec et du Canada, et que l'on pourra commencer à voir plus grand que cette question constitutionnelle, aussi interminable que stérile et coûteuse. Pour la suite des choses, il y a quelques points qui demanderaient réflexion et qui sont placés ici en guise de conclusion :

- Le projet d'entente répudié lundi

était mauvais, coûteux et inefficace. Avec la victoire du NON, on a eu la démonstration que la stratégie du premier ministre Bourassa, faite de louvoisements perpétuels et de concessions sans retour, n'a rien rapporté d'acceptable. Mais il reste au Québec à dire franchement et clairement ce qu'il veut. Cela est peut-être plus simple qu'il n'y paraît.

Au niveau de l'exercice réel des pouvoirs, il n'y a peut-être pas, au fond, une distance si grande entre les positions de certains fédéralistes, telles celles exprimées dans le rapport Allaire (fruit d'un consensus réel), et le projet du Parti québécois.

Pour les deux côtés, la plupart des pouvoirs devraient être dévolus au Québec. D'autres pouvoirs devraient être exercés par une instance fédérale redéfinie — pouvoirs appartenant en propre à cette instance pour les fédéralistes, pouvoirs délégués pour les souverainistes. On peut et on devra arriver ici à une plate-forme commune, répondant aux aspirations et recueillant l'appui d'une majorité significative de Québécois.

Concrètement, il y aura de toute façon une forme d'association Québec-Canada, et il n'y a que quelques dinosaures qui continuent à voir ou à essayer de faire croire que les souverainistes veulent faire du Québec un pays replié sur lui-même.

Tout le monde connaît l'interdépendance des nations modernes. Il y a tous les signes que la proposition de souveraineté québécoise, loin d'être

tre fermée et frileuse, est porteuse de promesses et possibilités d'ouverture au monde bien plus grandes que celles qui sont envisageables dans le cadre actuel. L'ouverture au monde sera en fait une obligation mais aussi un outil de développement important pour le Québec.

Donnons l'exemple de la fonction de pivot entre l'Europe (qui sera le plus grand marché au monde) et l'Amérique du Nord que sa situation lui permettrait d'occuper. Ou encore de la possibilité de s'ouvrir davantage aux Néo-Québécois et de les inviter à participer au projet national en leur proposant un rôle d'ambassadeurs (notamment économiques) auprès de leurs pays d'origine.

Il y a là des possibilités réelles de développement de relations fructueuses avec un grand nombre de pays, ces « ambassadeurs » étant très désireux de contribuer au développement de l'économie de leur pays d'accueil comme de celle de leur pays d'origine.

Le Québec doit avoir la possibilité de définir un projet de société original, davantage à son image et suivant ses aspirations, un projet alternatif dont à vrai dire le monde a grandement besoin, dont on parle beaucoup sans tellement d'actions conséquentes.

Il n'est pas possible de continuer le discours qui dénonce le sous-développement et les problèmes environnementaux, tout en continuant à suivre le modèle de croissance qui produit gaspillage, pollution, surconsommation et déséquilibre. Ce paradoxe dont nous nous accommodons crée une situation doublement nouée pour toute la génération des jeunes dont l'avenir apparaît ainsi bouché. C'est une situation intenable.

Des personnages politiques et beaucoup d'hommes d'affaires défendant le OUI ont dit qu'il fallait les appuyer afin de régler la question constitutionnelle et de pouvoir passer à autre chose — l'économie. Ce en quoi ils se sont trompés doublement : d'abord, le projet d'entente de Charlottetown n'aurait pas réglé le problème constitutionnel, mais surtout, leur façon sectorielle de voir le monde ne correspond pas à la réalité et mène à des solutions banales, parce que les choses ne sont pas séparées : l'économique, le social, le politique sont liés de multiples façons.

La position du Québec dans le monde et sur ce continent n'est pas une position de faiblesse. Un modèle de souveraineté-association sur lequel un consensus québécois n'est peut-être pas si loin pourrait être annoncé au Canada et serait certainement négocié sereinement, parce que ce serait l'intérêt de tous. L'intérêt du Québec, c'est d'avoir des ententes amicales avec tous les pays possibles et spécialement avec ses voisins.

Pour le Canada, il en va certainement de même. Les relations politiques et d'affaires ne sont pas faites par sentiment ou pour les beaux yeux des partenaires, mais pour l'intérêt des parties. C'est le cas actuellement et cela continuerait à l'évidence de l'être après une déclaration québécoise de souveraineté.

Ne tirez pas sur l'École Polytechnique

Beaucoup de bruit pour une inoffensive frasque étudiante

Christian Scott
Ingénieur, directeur du Polyscope en 1986-87

« OUBLIER l'histoire, c'est se condamner à la répéter. » Une fois de plus, cette affirmation s'est vérifiée avec les réactions qu'a suscitées la publication d'un « Spécial sexe » dans le Polyscope, journal étudiant de l'École Polytechnique. En effet, la publication d'un numéro similaire en 1981, sous le titre de « Phalloscope », avait soulevé bien des passions à l'École, et même à l'extérieur.

Depuis 1981, toutefois, l'École polytechnique a été projetée à l'avant-scène de l'actualité, bien contre son gré, par les tragiques événements dont le souvenir reste encore bien vivant dans la mémoire collective québécoise.

Considérée comme un symbole de la forte percée des femmes dans une des dernières chasses gardées masculines (l'ingénierie) par un forcené anti-féministe, l'École polytechnique est restée depuis sous le feu des projecteurs médiatiques. À cause de l'intrusion malheureuse de cet étranger, les faits et gestes de la communauté polytechnicienne sont scrutés à la loupe afin d'y détecter la moindre déviance de comportement par rapport aux femmes.

J'ai passé de nombreuses années comme étudiant dans cette École. Je m'y suis impliqué à tous les niveaux de la vie étudiante, particulièrement à la direction du Polyscope. Je puis affirmer comme témoin de première ligne que la vie étudiante à Poly-

technique est parfaitement saine, égalitaire et, globalement, libre de tout sexisme.

Si les étudiantes se démarquent, c'est uniquement par une certaine admiration suscitée par la qualité de leur travail et l'excellence de leurs résultats scolaires. Ceux-ci sont en effet souvent meilleurs que ceux de leurs collègues masculins.

Quelle évolution depuis une vingtaine d'années, alors que ce bastion masculin recevait encore des spectacles de danseuses à la cafétéria ! Une évolution si rapide et profonde que l'École polytechnique pourrait sûrement servir d'exemple d'intégration des femmes à bien des facultés d'ingénierie du Canada anglais.

Plus près de nous, le défunt journal des ingénieurs de McGill, le Plumber's Pot, publiait chaque semaine, il n'y a pas si longtemps encore, des numéros plus offensants pour les femmes que le numéro controversé du Polyscope.

Ces publications répétées n'ont jamais, à ma connaissance, suscité l'ire des médias. Ce n'est qu'occasionnellement que certaines pratiques d'initiation plus ou moins disgracieuses dans des universités de l'Ouest (comme par exemple la tradition de « Lady Godiva ») sont critiquées ouvertement. L'École polytechnique a abandonné ces pratiques depuis belle lurette.

Je ne veux pas avancer que le numéro controversé du Polyscope était de bon goût. Certains textes et dessins ne montraient visiblement pas un niveau de maturité universitaire. Toutefois, je tiens à souligner, ce qui n'a pas été souvent fait, que ce numéro a été préparé par une équipe féminine à 50 % et



« Rien ne sert de courir, il faut jouir à point », par Olivier Sommelet.

que des articles osés sur les hommes s'y retrouvaient aussi.

Il ne s'agit pas d'une marque d'agression ou de harcèlement envers les femmes, mais du produit d'une intention sincère au départ de braver un tabou social sur le sexe qui a tourné au mauvais goût (bien que certains items étaient de bon niveau, comme la bande dessinée). Certains montages étudiants, bière aidant, peuvent glisser sur une certaine pente de laisser-aller.

L'École polytechnique de Montréal est la plus grande école d'ingénieurs au Canada, sûrement une des plus avant-gardistes et des meilleures aussi. C'est une institution dont nous pouvons être fiers. Même en étant victimes d'un chapitre sombre de l'histoire du Québec, ses étudiants ont su en profiter pour construire : c'est d'eux qu'est issue la pétition qui a mené à une loi nationale sur le contrôle des armes.

Celle-ci permettra peut-être à notre pays de ne pas vivre la perte de contrôle face aux armes que l'on observe chez nos voisins du Sud. Alors s'il vous plaît, ne laissez pas chaque inoffensive frasque étudiante, qui passerait inaperçue ailleurs, ternir le blason de cette École !

On voit des « insanités » là où on en cherche

Olivier Sommelet

LES MAUVAISES interprétations fusionnent et on parle de harcèlements sexuels à haute voix.

Étudiant à l'École Polytechnique, je participe au journal Le Polyscope et c'est avec beaucoup de regrets que j'observe cette vague médiatique déferler sur l'école.

Dans LE DEVOIR du 14 octobre, Dominique Castonguay parle des « dangereuses insanités du Polyscope ». Le dessin qu'elle critique, dont je suis l'auteur, ne représentait pas un viol mais simplement un couple dans lequel le gars est « un peu trop rapide », à la grande déception de sa compagne.

Le visage de la jeune femme n'exprime pas « de l'effroi et du désarroi », mais simplement de l'étonnement (« ! ? ») et de la déception. Le texte ne fait que corroborer l'image et en clarifie le sens : « Rien ne sert

de courir, il faut jouir à point ! »

Peut-être la blague est-elle de mauvais goût et le dessin de piètre qualité... Mais de là à y trouver une agression sexuelle ! Il me semble que l'homme « tout-puissant » dont Mlle Castonguay fait état est plutôt ridiculisé ici.

Évidemment, aucun lecteur ne peut être objectif et interprète les choses en fonction de ses idées. Ainsi on peut trouver du « sexisme », des « insanités », des « agressions sexuelles », des propos « haineux et méprisants » en toutes choses.

Hors contexte, cela est très facile, surtout si l'on se soucie peu de l'objectif des auteurs et que l'on tente de prouver son point de vue. Il est dommage alors de médiatiser la chose, de perpétuer l'erreur et les malentendus.

Je ne vois pas dans les critiques virulentes et débridées de Mlle Castonguay le pas vers des relations meilleures entre hommes et femmes.

Guillemets et italiques

DANS LE TEXTE paru hier en cette page, intitulé « Contre le nationalisme » et signé Laurent-Michel Vacher, une erreur de retranscription nous a fait mettre des guillemets là où l'auteur n'avait mis que des Italiques. La phrase attribuée à Jean Campeau, « la souveraineté c'est le fédéralisme renouvelé », n'a pas été textuellement prononcée par ce dernier dans l'interview citée. C'est plutôt M. Vacher qui paraphrasait M. Campeau en assemblant ses propos. Nos excuses aux lecteurs et aux deux principaux intéressés.